



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS**



XVI^{ème} Séminaire Régional HIMO

ILO Regional Seminar For Labour-Based Practitioners

COTONOU 2015

THÈME :

**Approche HIMO face aux défis
du développement durable en contexte
de décentralisation**



**DU 26 AU 30 OCTOBRE
AU PALAIS DES CONGRÈS DE COTONOU**

Tome



1

LES ACTES DU SEMINAIRE

Ouverture et rapports synthèses



NOVEMBRE 2015

SOMMAIRE

NOTE INTRODUCTIVE	4
Allocution du Ministre des Travaux Publics et des Transports	5
Allocution d'ouverture du Ministre en charge bdes OMD/ODD représentant du Président de la République	8
Allocution du Bureau Régional de l'OIT pour l'Afrique	11
SESSION DES MINISTRES	16
<i>LA DECLARATION DE COTONOU</i>	17
SESSION INAUGURALE	20
<i>CONFERENCE INAUGURALE</i> : « Les approches HIMO face aux défis du développement durable en contexte de décentralisation » ; Monsieur Lambert KOTY, Bénin	21
<i>COMMUNICATION INTRODUCTIVE</i> : Suivi du XVème séminaire Régional des Praticiens de la Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) tenu en février 2014 à Yaoundé ; Dr Rotner ALLISSOUTIN, Cameroun	33
SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS	40
<i>RAPPORT GENERAL DES TRAVAUX</i>	40
<i>MOTION DES PARTICIPANTS</i>	43
<i>SYNTHESE DE L'EVALUATION DU SEMINAIRE PAR LES PARTICIPANTS</i>	44
<i>SUGGESTIONS</i>	46

TOME I

Ouverture et rapports synthèses

Note introductive

Le présent document comprenant deux tomes a été produit à l'issue des assises du 16^{ème} séminaire des praticiens de la Méthode à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) tenues à Cotonou du 26 au 30 Octobre 2015.

Soutenu techniquement par le Bureau International du Travail (BIT), le séminaire de Cotonou avait pour Thème central :

"Approche HIMO face aux défis du développement durable en contexte de décentralisation"

Et comme sous-thèmes :

- ① Mécanismes de financement durable des programmes d'investissements décentralisés à fort potentiel d'emplois;
- ② Les approches HIMO comme réponses aux défis du changement climatique et de la préservation de l'environnement ;
- ③ Le rôle des collectivités décentralisées dans la promotion des approches HIMO ;
- ④ Employabilité des jeunes et réduction du chômage et du sous-emploi par les travaux HIMO ;
- ⑤ Participation des communautés locales aux travaux HIMO : Acquis et Perspectives ;
- ⑥ Evaluation d'impacts des projets à forte intensité d'emplois : Méthodes et Résultats d'Etudes.

Ces différents thèmes ont alimenté les sept (07) sessions autour desquelles les échanges ont été faits pendant les cinq (05) jours qu'a duré le séminaire, avec une vingtaine de communications toutes présentées en plénière.

La rencontre de Cotonou a rassemblé 373 participants provenant de 22 pays dont 16 participants pour la délégation du BIT. La participation par pays se présente comme suit :

PARTICIPATION PAYS		
N°	PAYS	NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR PAYS
1	BENIN	259
2	AFRIQUE DU SUD	17
3	BURKINA FASO	1
4	CAMEROUN	14
5	COTE D'IVOIRE	1
6	EGYPTE	7
7	GHANA	6
8	JAPON	2
9	KENYA	3
10	MALI	12
11	NIGER	6
12	NIGERIA	1
13	UGANDA	5
14	RCA	1
15	RDC	5
16	SENEGAL	4
17	SUISSE	3
18	TANZANIE	2
19	TCHAD	10
20	TIMOR LESTE	7
21	TOGO	3
22	TUNISIE	4
EFFECTIF TOTAL		373



PRESIDENT DU COMITE D'ORGANISATION

**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE DU XVIème SEMINAIRE REGIONAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) DES PRATICIENS DE LA HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO)
Palais des Congrès de Cotonou, le lundi 26 octobre 2015**

- ♦ Excellence, Monsieur Le Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- ♦ Mesdames, Messieurs les Présidents des Institutions de la République;
- ♦ Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement de la République du Bénin ;
- ♦ Messieurs les Ministres, chefs des délégations, des pays frères et amis d'Afrique du Sud – de l'Ouganda – du Niger ;
- ♦ Madame la Directrice Adjointe du Bureau Internationale du Travail ;
- ♦ Honorables Députés à l'Assemblée Nationale ;
- ♦ Excellences, Mesdames, Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,
- ♦ Mesdames, Messieurs les membres des Institutions de la République,
- ♦ Mesdames, Messieurs représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;
- ♦ Messieurs les Préfets ;
- ♦ Monsieur le Maire de la Commune de Cotonou,
- ♦ Messieurs les Maires,
- ♦ Majestés, Rois, Têtes couronnées et Gardiens de nos traditions ;
- ♦ Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités ;
- ♦ Chers séminaristes ;
- ♦ Honorables invités,
- ♦ Mesdames, Messieurs,

C'est en ma double qualité de Président du Comité d'organisation du 16^{ème} Séminaire Régional de l'Organisation Internationale du Travail des Praticiens de la Haute Intensité de Main d'Œuvre et de Ministre des Travaux Publics et des Transports du pays Hôte que l'honneur m'échoit de prendre la parole devant cette auguste assemblée.

Si l'organisation de ce grand rassemblement institué par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et qui se tient régulièrement depuis 25 ans a été confiée à mon département ministériel par le Gouvernement du Docteur Boni YAYI, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, c'est à dessein. En premier lieu, c'est parce que c'est le département ministériel le plus consommateur du Budget consacré à l'investissement ; en deuxième lieu c'est le département sectoriel le plus concerné par la sensibilisation sur la démarche de la « Haute Intensité de Main d'Œuvre » dans les projets d'investissement.

Je voudrais vous exprimer, Excellence Monsieur le Président de la République, ma reconnaissance pour cette marque de confiance.

Le Comité d'organisation du Séminaire que j'ai eu l'honneur de présider, depuis un an, est en passe de relever un défi majeur, celui de réunir ici au Bénin, dans notre pays, terre d'accueil et d'hospitalité légendaire, la 16^{ème} édition du séminaire des praticiens de la HIMO. C'est pour la première fois en effet, qu'un pays autre que de tradition anglo-saxonne se jette dans la bataille et affirme avec conviction qu'il est à même de tenir le flambeau de la HIMO en Afrique. Les quinze éditions antérieures ont toutes en effet été tenues dans les pays anglo-saxons en dehors du Cameroun qui a organisé la 15^{ème} édition.

Excellence Monsieur le Président de la République

Mesdames, Messieurs

Le Comité d'organisation a proposé comme base de réflexion au titre de cette 16^{ème} édition, le thème central : "Approches HIMO face aux défis du développement durable en contexte de décentralisation ».

Qu'il vous souvienne chers séminaristes, habitué de ce rendez- vous, qu'en soumettant sa candidature pour l'organisation du XVI^{ème} Séminaire Régional des praticiens de la HIMO, le Bénin avait déjà annoncé son intention de focaliser les échanges et discussions du séminaire sur un thème fédérateur des défis majeurs identifiés pour l'appropriation et la pérennisation des acquis sociaux, environnementaux et économiques générés par la pratique des approches HIMO au Bénin.

La délégation du Bénin avait, en effet, prévu de structurer les échanges de la 16^{ème} édition autour, d'une part, des modalités de financement durable des projets HIMO et d'autre part, de la décentralisation, vue comme une modalité institutionnelle qui offre un cadre propice à l'appropriation des technologies à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).

Mais un autre défi majeur se dresse telle une épée de Damoclès au-dessus de notre planète, il s'agit de la maîtrise des changements climatiques, sans lesquels le Développement Durable serait un vœu pieux.

C'est pourquoi, mon souhait ardent est, et ce en prélude à la rencontre internationale (COPPE 21) de Paris, que les séminaristes de cette 16^{ème} édition de Cotonou échangent sur l'apport de la HIMO sur la maîtrise du changement climatique et ses effets pervers. Ce serait, à mon humble avis, votre contribution au débat mondial sur ce sujet.

Mesdames, Messieurs, Chers séminaristes

Au fil des exposés au cours du séminaire, vous vous rendrez compte de la riche expérience de mon pays dans la tradition HIMO. C'est le lieu d'adresser au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et en mon nom propre, les remerciements du Gouvernement du Bénin aux Partenaires Techniques et Financiers qui ont soutenu la promotion de l'approche HIMO dans les investissements, notamment les aménagements routiers depuis les années soixante-dix.

Je voudrais vous inviter chers séminaristes à prêter une attention particulière à la conférence inaugurale qui sera prononcée, après cette cérémonie d'ouverture, par mon aîné, Monsieur Lambert KOTY, Ex Ministre des Travaux Publics et des Transports, Président Directeur Général de l'AGETUR et Président en exercice de l'AFRICATIP, un homme pétri dans les semailles de la HIMO en milieu urbain dont il est l'un des précurseurs il y a 25 ans dans notre pays. Il aura l'exaltante mission d'introduire ce séminaire et vous situera à cette occasion des articulations logiques de la thématique de la 16^{ème} édition avec celles qui ont eu lieu par le passé.

Excellence Monsieur le Président de la République

Mesdames, Messieurs

Le séminaire de Cotonou est à la hauteur des grandes rencontres internationales de ce genre qui ont eu lieu dans les autres pays les éditions passées.

C'est sur ces mots d'espoir et d'espérance que je déclare ouverte ce jour, lundi 26 octobre 2015, la 16ème édition du Séminaire Régional de l'OIT des praticiens HIMO.

Vive la HIMO

Vive l'Organisation Internationale du Travail

Vive la Coopération internationale

Je vous remercie.

Gustave D. SONON,
Ministre des Travaux Publics et des Transports
République du Bénin

REPESANTANT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A L'OCCASION DE LA CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE

DU XVI^{ème} SEMINAIRE REGIONAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) DES PRATICIENS DE LA HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO)

Palais des Congrès de Cotonou, le lundi 26 octobre 2015

- ♦ Mesdames, Messieurs les Présidents des Institutions de la République;
- ♦ Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement de la République du Bénin ;
- ♦ Mesdames, Messieurs les Ministres, chefs des délégations, des pays frères ;
- ♦ Madame la Directrice Régionale Adjointe du Bureau International du Travail pour la Région Afrique ;
- ♦ Honorables Députés à l'Assemblée Nationale ;
- ♦ Excellences, Mesdames, Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,
- ♦ Mesdames, Messieurs les membres des Institutions de la République,
- ♦ Mesdames, Messieurs représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;
- ♦ Messieurs les Préfets ;
- ♦ Monsieur le Maire de la Commune de Cotonou,
- ♦ Messieurs les Maires,
- ♦ Majestés, Rois, Têtes couronnées et Gardiens de nos traditions ;
- ♦ Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités ;
- ♦ Chers séminaristes ;
- ♦ Honorables invités,
- ♦ Mesdames, Messieurs,

Mon pays, le Bénin s'honore d'accueillir dans l'hospitalité africaine, la 16^{ème} édition du séminaire régional des praticiens de la Haute Intensité de Main d'Œuvre.

A cette occasion, il m'est agréable de souhaiter, au nom du peuple béninois, de son Gouvernement et en mon nom propre, la chaleureuse bienvenue à nos distingués hôtes.

Votre présence à Cotonou constitue à nos yeux, une marque d'estime pour notre pays et le témoignage de l'intérêt que vous portez au développement et à la promotion de la Haute Intensité de Main d'Œuvre en tant qu'approche technologique de réalisation des infrastructures publiques, mais aussi et surtout en tant qu'instrument de politique de création d'emplois décents et de contribution à la réduction de la pauvreté.

Madame la Directrice Régionale Adjointe,

Je me réjouis particulièrement de votre présence à cette rencontre de Cotonou. Ceci est la preuve de votre attachement à la culture d'échanges d'idées entre praticiens de la Haute Intensité de Main d'Œuvre sur ses enjeux actuels et futurs pour notre monde en général et les pays en développement en particulier. C'est aussi la preuve de l'engagement sans faille de l'Organisation Internationale du Travail à encourager les gouvernants à promouvoir le travail décent et productif pour les femmes et les hommes, dans les conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Le choix du Bénin à l'unanimité des délégués de la 15ème édition de Yaoundé au Cameroun pour accueillir les travaux du 16ème Séminaire ne sont nullement le fruit d'un hasard et d'un simple concours de circonstance.

En effet, le Bénin est un pays porteur d'une longue tradition d'utilisation des approches HIMO dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures et autres investissements publics qui génèrent des actifs durables et optimisent les possibilités de création d'emplois.

Je voudrais rappeler à votre souvenir trois (03) grandes phases qui ont marqué le processus d'ancrage institutionnel et opérationnel de la Haute Intensité de Main d'Œuvre au Bénin.

D'abord l'utilisation des techniques HIMO comme solution conjoncturelle.

En effet entre 1979 et 1989, la méthode HIMO est encouragée par la Banque Mondiale pour pallier au manque de moyens et à la pénurie de devises en dollars.

Ensuite, l'utilisation des approches HIMO comme une solution d'opportunité :

A partir de 1990, la méthode HIMO est utilisée pour résoudre un problème crucial : le chômage des jeunes et la mitigation des effets pervers du programme d'ajustement structurel (PAS) et

Enfin comme une solution stratégique : dès 1999, la méthode HIMO s'est imposée dans les stratégies sectorielles des Infrastructures de transport rural. La mise en œuvre de ces stratégies ont permis à ce jour :

- ☛ la construction et/ou la réhabilitation de 2 634 km de pistes rurales ;
- ☛ la formation d'environ 700 PME et de 150 Bureaux d'Etudes (BE) sur les techniques HIMO ;
- ☛ la création d'environ 4500 emplois qualifiés et permanents dans les PME et BE prestataires et la création 5.500.000 personnes-jours d'emplois non qualifiés ce qui équivaut à environ 9 milliards de FCFA payés comme salaires à la main d'œuvre non qualifiée ;
- ☛ l'entretien courant de plus de 16 000 km de pistes rurales ;
- ☛ l'appropriation de la HIMO en tant que technique/technologie de construction de pistes rurales par 76/77 communes du Bénin ;
- ☛ une étude de la faisabilité de la HIMO (cartographie) sur toute l'étendue du territoire national.

Au regard de tout ce qui précède il est donc une évidence que le choix du Bénin pour abriter les travaux du 16ème Séminaire est un choix de raison et de mérite que nous nous devons d'honorer avec succès à travers la qualité de l'organisation et la richesse de nos acquis et expériences que nous partagerons avec nos hôtes.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

A quoi serviraient tous ces acquis si l'approche n'est pas intégrée dans le concept actuel de développement durable. Sans doute, vous mesurez avec moi, l'importance de la tenue de la présente édition du séminaire régional des praticiens de la HIMO qui s'ouvre dans un contexte mondial marqué par les enjeux des changements climatiques. C'est pour cela que cette édition abordera les questions institutionnelles et opérationnelles des approches HIMO sous l'angle de la protection de l'environnement, de l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, de développement des technologies/techniques de construction ou d'aménagement, de création d'emplois verts et de richesses respectueuses de l'environnement, de financement des politiques et programmes d'investissements, d'opportunités de formation en vue d'améliorer l'employabilité des jeunes, de la résilience et de la protection sociale des communautés locales.

Ces questions seront traitées autour du thème central "Approches HIMO face aux défis du développement durable en contexte de décentralisation".

En marge de cet important évènement, il y aura la traditionnelle session des Ministres au cours de laquelle il sera procédé à l'évaluation de la déclaration de Yaoundé et à la formulation d'une nouvelle.

Voilà pourquoi, d'ores et déjà nous nous réjouissons de la qualité des éminents participants à la présente édition de Cotonou.

Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Les initiatives allant dans le sens du développement durable constituent une opportunité pour la promotion des techniques HIMO car elles sont à l'opposé des technologies capitalistiques plus destructrices de l'environnement, du patrimoine social et culturel des communautés. Parce que porteur de progrès social et de l'idéal du travail décent, les approches à haute intensité de main d'œuvre constituent un puissant levier opérationnel pour la mise en œuvre de l'agenda du développement durable.

C'est pourquoi, j'exhorte les experts et les décideurs de cette assemblée à construire, à partir de Cotonou, un consensus international pour promouvoir des investissements dans les infrastructures écologiques et intensifs en emploi, à l'attention des générations futures.

Le Comité d'organisation a réussi, en effet, à mobiliser la communauté internationale des praticiens de la HIMO pour répondre présent au rendez-vous de Cotonou. Environ Trois cents (300) praticiens de diverses qualifications : chercheurs, consultants, praticiens, ouvriers, entrepreneurs, apprenants... sont tous présents à Cotonou. Ils proviennent des pays du continent africain à savoir : Sud-Afrique, Egypte, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Sénégal, République Démocratique de Congo, Kenya, Tanzanie, Niger, Tunisie, Togo, Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire, Mali, Ouganda, Soudan et bien sûr le Bénin. Nous avons également quelques participants venus du continent asiatique : Timor-Leste et Japon.

Je voudrais les féliciter et les remercier pour leur présence à Cotonou. Soyez assurés que votre présence rehausse l'image de notre manifestation. Je vous invite à profiter pleinement de votre présence sur la terre béninoise.

J'ai également une reconnaissance particulière pour l'Organisation internationale du Travail qui a appuyé techniquement notre comité d'organisation afin qu'il réussisse cette mission. J'adresse mes mots de gratitude à tous les sponsors pour leur précieuse contribution financière, matérielle et organisationnelle au Comité d'Organisation. J'invite de même tous les prestataires de services à veiller à la qualité de leurs services pour la satisfaction sans faille de nos illustres hôtes.

Agréable séjour à tous.

Vive la HIMO

Vive la Coopération internationale

Je vous remercie.

Gero Fulbert AMOUSSOUGA
Ministre d'Etat chargé des OMD/ODD

DIRECTRICE REGIONALE ADJOINTE OIT POUR L'AFRIQUE

A L'OCCASION DE LA CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE DU XVIème SEMINAIRE REGIONAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) DES PRATICIENS DE LA HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO)

Dayina MAYENGA



Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Représentant du Président de la République du Bénin
Excellence Monsieur le Ministre des Travaux Publics et des Transports du Bénin, Président du Comité d'Organisation
Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement du Bénin,
Honorables Membres de l'Assemblée Nationale
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres et délégations des pays invités
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique accrédité au Bénin,
Monsieur le Représentant du Maire de la Ville de Cotonou
Madame la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies, et Chers collègues Représentants résidents des Agences des Nations Unies au Bénin,
Monsieur le Représentant Résident de la Banque Ouest Africaine de Développement,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations des Employeurs et des Travailleurs,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs chers participants,
Mesdames et Messieurs,

Avant toute chose, le Bureau International du Travail se joint à la Communauté des Agences des Nations Unies et des Partenaires au développement basés au Bénin, pour exprimer ses sincères condoléances aux autorités et au peuple béninois récemment endeuillés par la perte de Feu le Général Mathieu Kérékou, ancien Président de la République du Bénin.

Au nom de M. Guy Ryder, Directeur Général de l'Organisation Internationale du Travail, et de M. Aeneas Chuma, Directeur Régional de l'OIT pour l'Afrique, c'est à la fois pour moi un grand honneur et un réel plaisir de marquer la solidarité de l'OIT au XVIème Séminaire Régional des praticiens des approches à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) en vous adressant cette allocution à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de cet évènement régional.

Le fait que vous vous soyez mobilisés en ce lieu, en dépit de vos agendas chargés, témoigne de votre volonté et celle de vos Gouvernements de promouvoir les approches à haute intensité de main d'œuvre et confirme, si besoin il en était encore, le mérite et la capacité de vos pays à porter encore plus haut le flambeau pour la défense de ces approches en Afrique et au-delà de ses frontières

Aussi, nous ne pouvons que féliciter le Gouvernement du Bénin d'avoir pris l'initiative d'accueillir ce séminaire régional de l'OIT et d'avoir consenti l'effort financier et logistique nécessaire pour sa tenue, moins de deux ans après la précédente édition tenue au Cameroun.

Organisé pour la première édition en Tanzanie en 1990, le Séminaire des Praticiens HIMO est à 25 ans de sa première édition. Que de chemin parcouru! Après l'Afrique du Sud en 2008, l'Ouganda en 2010, le Ghana en 2012, et le Cameroun en 2014, pour ne citer que les récentes éditions, c'est enfin le tour, pour la première fois, d'un pays francophone de l'Afrique de l'Ouest, le Benin, d'abriter le séminaire régional des praticiens de la haute intensité de main d'œuvre. Sa XVIème édition marque ainsi les 25 ans de promotion de cette approche dont la pertinence dépasse aujourd'hui les frontières de l'Afrique.

Il s'agit donc d'un tournant décisif qui marque la reconnaissance du Benin comme pays pionnier de l'Afrique de l'Ouest dans la valorisation des méthodes intensives en emploi au niveau des stratégies de réhabilitation et d'entretien des infrastructures et notamment des routes rurales, des travaux d'aménagements des villes béninoises, etc.... Des exemples des travaux de pavage HIMO sont visibles ici, à Cotonou, et dans les différentes villes du pays. C'est une grande première, qui met en évidence la conviction des autorités du Benin qui ont cru très tôt à la pertinence de cette approche pour sa contribution à la lutte contre la pauvreté, et le chômage, ainsi qu'au développement du secteur privé local. La visite de terrain prévue dans l'agenda du séminaire illustrera certainement la mesure de la transformation en pratique de cette volonté politique en faveur de l'approche HIMO.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,
Chers participants,

Pendant les 5 jours que durera ce Séminaire, le Benin sera le centre des échanges d'expériences et des communications pour la promotion des approches HIMO. Près de 300 praticiens partageront leurs expériences, témoignages et connaissances sur le thème « Les approches HIMO face aux défis du développement durable dans un contexte de décentralisation »

Cette thématique qui met en relation les technologies HIMO, le Développement Durable et la Décentralisation est en adéquation avec les priorités du Programme d'investissement à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) promu par le BIT. En effet ce programme est l'un des véhicules du BIT visant à promouvoir une démarche intégrant les aspects économiques, sociaux et environnementaux, en vue d'une croissance inclusive et durable basée sur l'utilisation optimale des ressources locales. En utilisant une approche holistique et intersectorielle, les approches HIMO proposent aux gouvernements locaux, au secteur privé, et aux associations communautaires de (i) améliorer le contenu en emplois des investissements, sans compromettre la qualité des travaux réalisés (ii) restaurer et gérer les ressources naturelles, (iii) renforcer les capacités des structures et acteurs concernés et (iv) institutionnaliser les stratégies d'investissements axées sur ces approches et en évaluer l'impact.

Avec une expérience de 4 décennies dans la promotion de stratégies d'investissements intensifs en emploi liant particulièrement le développement des infrastructures à la création d'emplois, le Bureau International du Travail à travers son service spécialisé « Programmes d'Investissement à Haute Intensité d'Emploi » se place comme une Institution de référence mondiale et collabore à ce sujet avec les Banques de développement, les Agences du Système des Nations Unies, les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour appuyer nos mandants en matière des approches HIMO.

Comme vous le savez, le choix des technologies de construction a des implications économiques, sociales et environnementales sur la vie des populations. Celui basé sur l'utilisation des ressources locales a des effets

multiplicateurs sur l'économie encore plus importants et a été suffisamment documenté par le BIT. Les effets positifs de ces technologies utilisant les ressources locales ne sont plus à démontrer sur le PIB, le revenu des ménages, la consommation, la balance des paiements, la création d'emplois directs, indirects et induits, et sur le développement du secteur privé national. D'autre part, ces technologies permettent de restaurer l'environnement, et de répondre aux besoins présents et à venir liés à l'adaptation aux changements climatiques, avec l'appui des communautés locales. Tous ces changements sont à notre portée et ce séminaire régional, soutenu entièrement par vos pays est une occasion de confirmer la confiance et la réputation technique que vous avez en cette approche.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Chers participants,

Les infrastructures et l'emploi sont parmi les priorités de la majorité des pays africains. Les avantages de l'approche HIMO qui permet de lier et d'atteindre conjointement ces deux priorités sont connus de tous. Cependant nul n'ignore que ceux-ci sont assujettis à la volonté politique car en définitive le choix d'alternatives technologiques découle d'un choix politique qui suppose des prises de décision sur des options différentes de conception des programmes, des appuis institutionnels et opérationnels aux institutions et acteurs concernés, des réformes au niveau des procédures de passation des marchés et d'allocation de fonds suffisants émanant du budget national d'investissement. Le choix de technologies intensives en ressources locales, les réformes des systèmes contractuels et l'affectation des ressources publiques, la décentralisation sont autant de thèmes qui seront abordés lors du présent séminaire. Ils découlent tous de la volonté politique. Certains pays ont réussi certaines réformes. D'autres sont sur la bonne voie. C'est pourquoi, nous félicitons les pays que vous représentez ici pour vous être rendus disponibles afin de participer à ces échanges sur l'utilisation des approches intensives en emploi dans le secteur des infrastructures et de la construction.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Chers participants,

Quinze ans après l'adoption des OMD, des progrès importants ont été réalisés.

Cependant, même si certains objectifs ont été atteints, les inégalités persistent et on est encore loin de l'éradication de la pauvreté dans le monde. Le chômage et le sous-emploi, particulièrement des jeunes, demeurent préoccupants. Selon un récent rapport de l'OIT, le monde doit faire face à une aggravation de la crise de l'emploi des jeunes: leur risque de se retrouver au chômage est trois fois supérieur à celui des adultes et près de 73 millions de jeunes sont à la recherche d'un travail.

Les jeunes représentent 40 pour cent de la population mondiale – la génération de jeunes la plus nombreuse de toute l'histoire – mais ils sont touchés de manière disproportionnée par le chômage et le sous-emploi. C'est un problème persistant. Près de 30 pour cent des jeunes n'ont pas d'emploi et ne suivent ni études ni formation et, dans le monde entier, la situation des jeunes femmes est pire encore.

L'Afrique dont la population est la plus jeune du monde n'échappe pas à cette réalité mondiale malgré une croissance économique soutenue de son PIB au cours de la présente décennie. En effet, la configuration du marché du travail maintient environ 90 % de la population active africaine dans l'économie informelle, caractérisée par des emplois de faible qualification, de faible productivité avec des bas salaires, des conditions

de travail précaires et sans protection sociale. La Recommandation 204 récemment adoptée par les mandants tripartites de l'OIT (Juin 2015) vise à combler les déficits de travail décent en organisant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. L'utilisation des approches HIMO peut y contribuer par la mise en place des infrastructures indispensables pour la transformation des économies africaines, la stimulation de la valeur ajoutée locale dans le processus de production, et ainsi élargir les possibilités d'accès au marché du travail pour les jeunes et les femmes, en milieux rural et urbain.

En effet, l'emploi reste le meilleur moyen de s'affranchir de la pauvreté et la fondation d'une société juste, stable et pacifique. Dans un contexte marqué par des crises multiformes (crise de l'emploi, guerre civile, VIH/SIDA, Ebola,...), nous croyons que c'est avec une vision partagée du développement et dans la solidarité que nous arriverons à bâtir des économies plus inclusives pour la défense de la justice sociale et la paix en Afrique et dans le monde.

Le présent séminaire se tient dans un contexte international en pleine mutation, marqué par le passage des Objectifs du Millenium aux Objectifs de Développement Durable. Nous formons le vœux que ce séminaire du Benin soit un forum privilégié où les décideurs, les chercheurs, les experts et les praticiens échangent sur les voies et moyens pour faire en sorte que les investissements puissent être utilisés pour traiter les défis locaux du développement durable, non seulement en termes de croissance et de productivité mais également en terme de création d'emplois décents en vue de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Excellences,

Mesdames et Messieurs

Distingués invités,

Chers participants,

Les dirigeants du monde entier se sont réunis, il y a un mois, afin d'adopter officiellement 17 objectifs de développement durable.

Dans la même lancée, les gouvernements vont se réunir à Paris les 7 et 8 Décembre 2015 lors de la conférence sur le climat dite COP 21 pour s'engager de façon déterminée à placer au centre de leurs stratégies de croissance les options et les moyens de combattre la pauvreté tout en préservant la planète. Vous conviendrez avec moi que le thème du présent séminaire « Les Approches HIMO face au Développement Durable dans un contexte de décentralisation » est en phase avec l'actualité et dresse par la même occasion des défis importants à relever et des perspectives à encourager pour plus de valorisation de nos ressources à travers les approches HIMO.

Ces nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD) tout comme le COP21 offrent des opportunités de développer des approches alternatives moins capitalistiques, qui transforment les vies tout en préservant notre planète. Nous devons à notre tour trouver les moyens de les traduire en actions pratiques en utilisant les approches HIMO comme un instrument de promotion du développement durable. Tout l'enjeu sera d'allouer des financements conséquents et ciblés, c'est-à-dire dirigés vers les soutiens aux pratiques plus soucieuses du développement économique et social, de l'environnement et du climat.

Sur cette terre du Benin qui porte le poids de l'histoire des départs forcés de la traite des esclaves, l'engagement d'œuvrer ensemble pour que les jeunes africains ne soient plus contraints de risquer leur vie sur les voies périlleuses de l'émigration, pour que l'émigration soit un choix et non plus une contrainte, revêt une signification particulière. Je saisis cette occasion pour réitérer l'engagement total du BIT à soutenir de façon multiforme toutes les initiatives nationales et régionales en faveur de la promotion des programmes

d'investissements à fort coefficient d'emplois pour le développement durable.

Le Programme HIMO du BIT dispose d'outils pour répondre aux défis présents dans lesquels le BIT a un avantage comparatif. Les outils disponibles permettent de s'adapter aux contextes et de corriger les insuffisances constatées à l'épreuve des projets et programmes disséminées à travers le monde. Des innovations importantes sont en cours ces dernières années pour aussi positionner l'approche HIMO comme un pilier essentiel du socle de protection sociale, via la sécurité du revenu, pour les personnes actives, en âge de travailler. Une gamme d'options de programmes de travaux publics permet en effet d'offrir des garanties d'emploi aux populations vulnérables.

Je formule le vœu que ce XVIème séminaire régional des praticiens de la haute intensité de main d'œuvre soit une réussite totale, et donne un signal fort pour l'avenir des générations futures, par l'application de l'agenda du travail décent préconisé par l'Organisation Internationale du Travail.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Dayina MAYENGA,
Directrice Régionale Adjointe du Bureau
Régional de l'OIT pour l'Afrique



SESSION DES MINISTRES

Le séminaire de Cotonou a connu la participation de plusieurs autorités ministérielles réunies en Session des Ministres en marge des plénières. Hormis le pays hôte, les pays et organisations suivants étaient représentés à ce sommet :

L'Afrique du Sud, le Cameroun, l'Ouganda, le Mali, le Soudan, le Niger, l'Égypte, le BIT et le Conseil de l'Entente, avec la présence en personne du Ministre d'Etat ougandais et du Ministre sud africain des Travaux Publics.

Durant trois jours dont un passé sur le terrain à visiter des chantiers HIMO, les ministres et chefs de délégations sous la présidence du Ministre béninois des Travaux Publics et des Transports se sont employés, d'une part à faire le point des avancées enregistrées dans la mise en œuvre des résolutions contenues dans la déclaration de Yaoundé, et d'autre part à s'accorder sur le contenu de la déclaration de Cotonou.

La Déclaration de Cotonou

Nous, les Ministres en charge des Travaux Publics, du transport, de la Décentralisation, de l'Environnement, de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale :

1. Réunis en session Ministérielle les 27 et 29 Octobre 2015 au Palais des Congrès de Cotonou, dans le cadre du 16ième Séminaire Régional des Praticiens des approches HIMO, placé sous le haut patronage de Son Excellence Docteur YAYI Boni, Président de la République du Benin et sous la Présidence effective de Monsieur SONON Gustave, Ministre des Travaux Publics et des Transports du Benin ;
2. Reconnaissons que des progrès significatifs ont été accomplis depuis le dernier Séminaire de Yaoundé dans l'application des approches intensives en emplois surtout dans la réalisation des programmes d'investissement en infrastructures au niveau sectoriel et au niveau décentralisé ;
3. Considérons qu'en dépit d'une croissance économique vigoureuse, la pression sur les ressources naturelles, sur le marché du travail, l'insuffisance des infrastructures et des équipements socio-économiques, de même que le chômage des jeunes, la faible couverture de protection sociale et les flux migratoires demeurent encore des préoccupations majeures des pays africains qui appellent des mesures urgentes et concertées pour permettre d'assurer la cohésion sociale, la sécurité alimentaire et du revenu ;
4. Reconnaissons que la promotion de l'agenda du travail décent à travers l'amélioration des conditions de travail, de l'employabilité, de renforcement du dialogue social, du partenariat public-privé sont des défis importants à relever dans la réalisation des travaux d'infrastructure ;
5. Notons que le contexte international est marqué par la prise de conscience des effets néfastes du changement climatique, conduisant les pays à adopter des modes de développement et mettre en œuvre des actions de préservation de l'environnement qui sont des opportunités de création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes ;
6. Constatons que les 17 objectifs de développement durable adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015, concernent toutes les dimensions du développement durable notamment le travail décent et la croissance économique ainsi que l'augmentation investissement en infrastructures ;

7. Notons que la décentralisation est un processus dynamique qui exige le transfert effectif des responsabilités assorties de moyens humains et financiers adéquats pour faciliter l'exercice de la fonction de maîtrise d'ouvrage assignée aux collectivités décentralisées dans la réalisation des infrastructures relevant de leur compétence ;

8. Observons que la décentralisation et l'agenda du développement durable offrent des conditions pour générer des opportunités d'emplois décents, valoriser les ressources et le savoir-faire locaux et renforcer les compétences des entreprises locales ;

9. Reconnaissons que des efforts restent à déployer auprès des décideurs politiques pour démontrer le bien-fondé de l'approche HIMO en vue de les amener à dégager des budgets conséquents et réguliers pour la mise en œuvre des programmes d'investissement qui valorisent les ressources locales.

Nous engageons à :

10. Institutionnaliser l'approche HIMO par la mise en place ou le renforcement d'une structure nationale de coordination intersectorielle positionnée à un haut niveau, qui puisse assurer la cohérence avec les plans de développement et l'opérationnalisation des interventions au niveau sectoriel ;

11. Mettre en place un mécanisme durable de financement alimenté principalement par le budget national d'investissement et ouvert à la contribution des partenaires au développement ;

12. Adopter et mettre en œuvre des plans de renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre locale en vue d'une meilleure gestion participative des infrastructures locales et qui facilitent l'appropriation des projets par les communautés et collectivités bénéficiaires, contribuant ainsi à accompagner le processus de décentralisation ;

13. Prendre des dispositions pour adopter des directives et codes de conduite des travaux HIMO en concertation avec les partenaires sociaux; notamment en ce qui concerne les conditions de travail, incluant le respect du salaire minimum, de l'âge minimum de travail, de l'égalité de rémunération, de la sécurité et santé au travail, et le respect de l'équité de genre ;

14. Prendre des mesures pour accroître la participation des femmes, incluant surtout celles relatives à la prise de décision, leur participation à la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes HIMO et aux dispositifs pour la garde d'enfants et des installations sanitaires adaptées ;

15. Mettre en place au niveau décentralisé des programmes intégrés d'infrastructures et de services à haute intensité de main d'œuvre visant (i) l'amélioration de la productivité agricole, la sécurité alimentaire, l'accès au marché (ii) l'amélioration des services sociaux de base (iii) l'adaptation au changement climatique (iv) les aménagements ruraux et urbains en vue de favoriser la création d'emplois verts et décents et l'insertion socio-économique des groupes défavorisés ;

16. Collecter et traiter les données en vue de la réalisation des études d'impact des travaux HIMO sur l'emploi, l'environnement et les indicateurs socio-économiques dans le but de soutenir des activités de plaidoyer en faveur des approches HIMO en direction des décideurs ;

17. Adapter le code de procédures de passation des marchés pour y intégrer des contrats de type communautaire et favoriser l'accès des PME à la commande publique avec des contrats pluriannuels ;

Sollicitons que :

19. Le BIT soutienne les initiatives de création d'emplois décents inclus dans les Programmes Pays de Travail Décent et le Cadre des Programme d'Assistance au Développement des Nations Unies dans la perspective de réalisation des Objectifs de développement durable ;

20. Le BIT appuie les débats nationaux sur l'adaptation aux changements climatiques en y apportant les évidences et les exemples de la contribution des approches HIMO à l'atteinte des ODD et à la mise en œuvre des engagements qui découleront de la COP21 ;

21. Les pays, les Communautés Economiques Régionales, l'Union Africaine et les Banques de développement, telle que la Banque Africaine de Développement soutiennent le financement des projets d'infrastructures intensifs en emploi retenus dans le cadre des initiatives prises pour l'atteinte des ODD et des conclusions du COP 21.

Félicitons :

22. L'ensemble des pays dont les efforts sont constants dans la mise en œuvre et le développement des approches HIMO et les exhortons à poursuivre ces efforts en les documentant davantage pour assurer leur diffusion auprès d'autres pays ;

23. Le BIT pour les soutiens multiformes apportés aux pays en vue de l'appropriation et l'application des approches HIMO et pour le suivi des engagements découlant de la présente édition du Séminaire Régional des Praticiens de la Haute Intensité de main d'œuvre ;

24. Le Gouvernement du Benin pour l'organisation réussie du 16ième Séminaire Régional des Praticiens HIMO et exhortons tous les participants de ce Séminaire à porter le contenu de la présente Déclaration Ministérielle ainsi que la Déclaration des Participants à leurs Gouvernements ;

Remercions :

25. Le chef de l'Etat son Excellence Docteur YAYI Boni, Président de la République du Benin le gouvernement et le peuple béninois, pour les faciliter et l'accueil chaleureux offerts pour le déroulement du 16ème Séminaire Régional des Praticiens HIMO.

Fait à Cotonou, le 29 octobre 2015

SESSION INAUGURALE

Conférence inaugurale

TITRE : « Les approches HIMO face aux défis du développement durable en contexte de décentralisation »



XVI^{ème} Séminaire Régional HIMO

ILO Regional Seminar For Labour-Based Practitioners
COTONOU 2015

26-30 Octobre 2015

Palais des congrès de Cotonou
BENIN

Conférencier : **Monsieur Lambert KOTY**, Ancien Ministre des Travaux Publics et des Transports du Bénin, ancien Conseiller technique aux travaux publics, Directeur de Cabinet et Chargé de Mission du Président de la République, Président Directeur Général de l'AGETUR S.A. et Président en exercice du réseau des Agences Africaines d'exécution des travaux d'intérêt public (AFRICATIP)

...Permettez-moi avant tout propos de souhaiter à mon tour, la bienvenue à toutes les délégations étrangères venues d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique. Je voudrais faire un clin d'œil spécial à la délégation du TIMOR-LESTE sans oublier la grande majorité de mes compatriotes, les délégués nationaux, pour leur mobilisation massive autour de cet évènement international qui ne fait que rehausser l'image de notre pays le Bénin dans le concert des nations et témoigne si besoin est encore, notre sens aigu de patriotisme.

Je voudrais ensuite remercier les organisateurs et le Gouvernement du Bénin qui m'ont fait l'insigne privilège de me solliciter pour intervenir en introduction de cet important rendez-vous intellectuel et de partage d'expériences sur un concept passionnant à plus d'un égard car constituant à lui seul un instrument de politique de développement, mais également une technique/technologie de construction et d'entretien d'infrastructures de développement. Je veux nommer la Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) par extension ou assimilation de langage pour nous les francophones et Labour Based simplement, diront nos amis anglophones.

Je me réjouis de ce privilège que j'ai accueilli volontiers, car comme beaucoup d'entre vous le savent peut-être, je dirige depuis 25 ans l'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR), Agence dont l'histoire est inextricablement liée à la promotion des approches HIMO. Aussi, le destin a-t-il voulu me voir confier des responsabilités aux côtés du Chef de l'Etat, Dr. Boni Yayi, où j'ai œuvré en tant que Ministre des Travaux Publics et des Transports pour le financement et la mise en œuvre du plus important Programme National de développement des Infrastructures de Transport rural par la méthode HIMO. Il va s'en dire que sur le concept HIMO et les thématiques qui y sont liées, j'ai certainement des convictions, des questionnements et des espérances à partager avec vous (chers praticiens), mais également, nul doute que j'apprendrai beaucoup de vous au cours des cinq (05) jours que dureront cette rencontre de Cotonou.

C'est le lieu pour moi de remercier toutes les délégations, tous les pays participants qui déjà en 2011 à Accra, puis à Yaoundé ont marqué leur soutien pour que le Bénin puisse abriter cet évènement majeur qui rassemble les praticiens et décideurs de la HIMO.

J'espère simplement être à la hauteur de la confiance et des attentes placées en moi pour cet exercice.

1. Introduction

« Les approches HIMO face aux défis du développement durable en contexte de décentralisation », tel est le thème autour duquel se proposent de réfléchir les participants au 16^{ème} Séminaire Régional de l'OIT des praticiens HIMO. Ce thème est aussi vaste que passionnant et, comme rappelé par le modérateur général, il sera abordé plus en détail à travers les communications et les discussions de panel durant les cinq jours du présent séminaire pour nous permettre de mieux en appréhender les différentes facettes et contenus.

Le but de l'exercice auquel j'ai accepté me soumettre, c'est d'introduire les travaux du présent séminaire, et plus précisément d'engager les réflexions et les perspectives de résolutions sur les approches HIMO face aux défis du développement durable, notamment dans le contexte de décentralisation.

En introduisant ce séminaire, je vous propose, en accord avec les organisateurs, de me concentrer essentiellement sur les questionnements et défis auxquels devront faire face les approches HIMO. Je laisserai les aspects liés aux avancées, acquis, outils et perspectives aux communicateurs qui apporteront suffisamment de contenus basés sur les expériences et pratiques en cours dans nos différents pays.

Je propose d'organiser mon intervention autour de trois (03) axes essentiels que sont :

- Pourquoi un séminaire international consacré à la Haute Intensité de Main d'œuvre ?
- Articulation logique du thème de la rencontre de Cotonou avec les éditions passées et préparation des praticiens et décideurs pour affronter les défis du développement durable dans un contexte de décentralisation ; et enfin
- Quelques pistes de suggestions et orientations pour l'élaboration des résolutions et engagements de la rencontre de Cotonou.

2. Pourquoi un séminaire international consacré à la Haute Intensité de la Main d'Œuvre ?

Chers délégués du 16^{ème} Séminaire, ce questionnement n'est pas une tentative de remise en cause de la légitimité ou de la pertinence des Séminaires régionaux de l'OIT consacrés à la HIMO et à l'emploi.

Il constitue plutôt une invite au nécessaire devoir de bilan rétrospectif et de recadrage qui nous incombe. Les approches HIMO, qui constituent une réponse crédible, sont plus que jamais d'actualité face aux multiples problèmes de société et existentiels auxquels est confronté le monde en général et l'Afrique en particulier.

En effet, chers délégués, vous conviendrez avec moi que les approches HIMO telles que perçues, présentées et discutées lors du premier rendez-vous des praticiens à Mbeya (Tanzanie) en 1990, ont véritablement évolué, tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre.

Chers séminaristes, je me propose donc d'aborder ce questionnement-bilan de nos 25 années d'existence à travers :

- un rappel du concept HIMO, tel qu'il a été préconisé aux origines et le contenu qui est le sien actuellement ;
- une brève lecture rétrospective des séminaires HIMO passés au travers des préoccupations et débats majeurs qu'ils ont contribué à faire avancer, mais également les défis restés récurrents ;
- les contraintes actuelles et défis auxquels doivent faire face le monde et les pays en développement, notamment l'épineuse question du dérèglement des équilibres naturels et du changement climatique, les crises migratoires, les crises et tensions sociales nées du chômage chronique et de l'exaspération d'une jeunesse sans espérance d'emplois et de travail, etc.; et
- comment la HIMO constitue une réponse à nombre de contraintes et défis actuels et justifie l'intérêt qui lui est accordé (et devra continuer à lui être accordé) à travers un séminaire.

Rappel du concept HIMO...

L'approche HIMO, telle que préconisée par le BIT, a considérablement évolué au cours des trois dernières décennies. Initialement, l'approche visait à maximiser l'utilisation de la main-d'œuvre dans les petits travaux en milieu rural. Elle a souvent été synonyme de petits travaux à basse productivité et temporaires, en réponse aux crises (post conflits). Ainsi, l'approche était-elle quasi exclusivement envisagée comme moyen «d'occuper» la main-d'œuvre, sans prêter suffisamment d'attention aux résultats du travail. Dans ce contexte, une série de critiques ont été émises sur de telles approches. Ainsi le BIT, à travers ses programmes dans différents pays, a-t-il par la suite orienté sa coopération vers des programmes durables, du point de vue technique et économique.

Au Bénin par exemple, l'utilisation de l'approche HIMO pour la réalisation des infrastructures publiques est passée de la simple solution conjoncturelle à une solution stratégique en passant par une période où elle était juste utilisée comme une solution d'opportunité. En effet, à la fin des années 80, nos villes étaient caractérisées par une forte dégradation des infrastructures urbaines. Aussi, le chômage des jeunes était endémique car le pays sortait d'une longue période révolutionnaire avec une crise économique de grande ampleur. Le Bénin, suivant l'exemple du Sénégal, a alors fait l'option de créer l'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR) avec pour objectif principal de réhabiliter la voirie urbaine par l'utilisation de l'approche haute intensité de main d'œuvre (HIMO).



Rue des Cheminots à Cotonou - situation avant le pavage.



Quel que soit l'objectif de son utilisation, il est une nécessité admise et partagée pour tous aujourd'hui que les infrastructures réalisées par l'approche HIMO devraient en principe être de qualité et de coûts plus avantageux (au mieux comparables) en comparaison à celles construites par des techniques classiques basées sur l'équipement lourd.

Si on devrait convenir d'une définition de l'approche HIMO qui soit cohérente au regard des exigences et évolutions actuelles, on pourra dire que l'approche HIMO est une méthode de construction et d'entretien des infrastructures qui utilise une technique de réalisation basée sur une combinaison optimale entre la main d'œuvre, les matériaux locaux et les équipements pour obtenir des produits de qualité et de façon rentable, qui génèrent des emplois/travail décents et qui sont suffisamment respectueux de l'environnement (le débat est ainsi lancé).

Chers délégués du 16^{ème} Séminaire de l'OIT, voilà ainsi le contenu qui pourrait être convenu pour la HIMO. Une méthode qui ne pourra plus échapper aux impératifs de l'économie de marché basée sur la quête de la rentabilité tout en fédérant les socles précieux de sa durabilité que sont la qualité des produits délivrés, le caractère décent des emplois et travail offerts et le respect plus que jamais capital de l'environnement.

Ainsi définie, je me propose d'esquisser un essai de réponse à notre question de départ du pourquoi un séminaire international consacré exclusivement aux approches HIMO ? Mais en attendant je nous propose de jeter un regard rétrospectif aussi bref soit-il sur notre parcours depuis Mbeya en 1990.

Brève lecture rétrospective des séminaires HIMO passés.....

Depuis les deux premières éditions de Mbeya (Tanzanie) en 1990 et Mhales Hoek (Lesotho) en 1992, qui se sont consacrées essentiellement sur la revue générale des pratiques et stratégies dont les travaux dans les projets publics, notamment les infrastructures routières, les 13 éditions successives qui ont suivi en passant par Harare, Johannesburg, Accra, Jinja,

16^{ème} séminaire des praticiens des méthodes à Haute Intensité de Main d'Œuvre (ILO/HIMO) Cotonou 2015_Tome 1

Lusaka, Le Caire, Maputo, Arusha, Mombassa, Durban, Kampala, Accra bis et enfin Yaoundé, ont toutes permis d'aborder des thématiques essentielles les unes que les autres. Ces thématiques ont globalement eu trait à la création de l'emploi ; la réduction de la pauvreté ; la promotion du développement socio-économique, le développement des infrastructures ; les outils de mise en œuvre, l'éducation et la formation et enfin les emplois décents, pour ne citer que ceux-là. Nul doute que les savoirs partagés, les partenariats noués et les résolutions issues de ces différents séminaires ont positivement et significativement impacté l'évolution des approches HIMO dans nos différents pays. Je voudrais alors que vous constatiez avec moi que la focalisation de la rencontre de Cotonou sur les questions de décentralisation, de développement durable et de financement pérenne entre autres constitue une consolidation des acquis et une projection sur les défis actuels et à venir.

➤ *Comment la HIMO se positionne comme réponse aux contraintes et défis majeurs des pays en développement et justifie tout l'intérêt qui lui est consacré.*

Les crises sociales liées au chômage et au sous-emploi des jeunes menacent la paix sociale et sont des situations qui sont susceptibles d'anéantir les efforts d'investissements et de compromettre les impacts des investissements locaux intensifs en emplois. Ces crises qui méritent à ce titre une réponse structurée et de long terme sont exacerbées par les effets néfastes du changement climatique. Les expériences et initiatives des travaux HIMO développés à travers le monde constituent à certains égards une solution potentielle durable à ces défis à partager. A ces contraintes et défis majeurs, on pourrait énumérer ceux récurrents que sont :

- le faible revenu des populations : la HIMO permet une création intensive d'emploi et procure des revenus aux populations ;
- inadéquation formation / marché de l'emploi et fort taux de chômage : les programmes de formation professionnelle et universitaire devront travailler à plus orienter leurs offres de formations vers les besoins réels du marché de l'emploi ;
- secteur primaire peu mécanisé et donc pas suffisamment rentable ni attractif : cas du phénomène des taxis-motos urbains ou Zémidjans au Bénin qui pourraient être reconvertis efficacement dans une agriculture rentable et attractive ;
- forte croissance démographique en milieu urbain, induisant un besoin croissant d'infrastructures de base : une stratégie de développement des infrastructures de base (écoles, centres de santé, voirie, eau, énergies, etc.) doit être mise en œuvre et orientée HIMO pour générer le maximum d'emplois tout en délivrant le service d'infrastructures de service attendu ;
- changements climatiques, la dégradation de l'environnement et ses corollaires : l'approche HIMO constitue une solution à promouvoir puisque permettant de mettre en œuvre des techniques et technologies plus respectueuses de l'environnement ;
- décentralisation et promotion de l'économie locale : la réalisation des investissements au niveau local constitue une opportunité de création d'emploi et d'amélioration du niveau de revenu des populations.

3. Articulation logique du thème de la rencontre de Cotonou avec les éditions passées et contribution des praticiens et décideurs pour affronter les défis actuels de développement durable en contexte de décentralisation

➤ Contributions des approches et technologies HIMO au développement durable....

Le thème du séminaire, fortement en lien avec le développement durable n'est pas anodin. L'expression développement durable est souvent vidée de toute signification, ce qui pourrait justifier l'opinion de George Orwell (Brother, 1903-1950) qui déclare que « *le langage politique est destiné à donner l'apparence de la consistance à ce qui n'est que vent* ». Le concept a cependant soulevé et soulève encore de grands espoirs pour réorienter notre société incapable de résoudre les questions émergentes et en premier lieu la question écologique. Ce séminaire, dédié à la HIMO, ne pouvait pas mieux tomber, dans la mesure où le contexte mondial devrait conduire les experts à aborder le séminaire de Cotonou avec une nouvelle perception. En effet, nul n'ignore que la question de développement climatique préoccupe la planète et les dirigeants de nos pays au point d'en constituer l'un des points principaux de l'agenda de la Communauté internationale. La Conférence de Paris sur climat (COP 21) en décembre 2015 devant constituer le point culminant des réflexions et résolutions pour engager nos Etats dans la mise en œuvre de mesures pour freiner l'inquiétant dérèglement climatique dont les effets néfastes se vivent au jour le jour à travers le monde. J'estime donc pour ma part, que notre rencontre de Cotonou a l'impérieux devoir de ne pas déroger à l'actualité et à l'histoire en proposant des résolutions sur la contribution des approches HIMO à la préservation des équilibres environnementaux dans le cadre de la réalisation des infrastructures et équipements de développement.

A cet égard, les initiatives allant dans le sens du développement durable constituent une opportunité pour la promotion des techniques HIMO car à l'opposé des technologies capitalistiques, elles sont plus protectrices de l'environnement, du patrimoine social et culturel des communautés. Des témoignages qui seront donnés lors de ce séminaire, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des savoirs endogènes permettront à tous de mieux cerner les fortes potentialités des savoirs endogènes pour résoudre des équations parfois difficilement maîtrisables par les ingénieurs. Qu'il me soit permis de citer l'ingéniosité des populations face à ce chantier de construction de pistes rurales par la méthode HIMO au Nord Bénin dans la localité de Gogounou. Alors que la présence des cuirasses latéritiques dans l'emprise de la piste inquiétait à plus d'un titre les ingénieurs et ont fait l'objet de la part des bureaux d'étude, d'une proposition d'utilisation de marteaux piqueurs, le chef chantier, non scolarisé, mais pur produit et autodidacte des travaux HIMO au Bénin depuis 1999 a procédé à un chauffage des cuirasses, puis décapé cette croûte qui se refusait de traitement par l'effort physique sans recourir à un compresseur et à ses



Quelques exemples de cuirasses latéritiques souvent rencontrées sur les pistes à traiter

accessoires.

Ce témoignage du savoir-faire acquis des communautés nous montre la nécessité de leur implication comme acteurs et partenaires dans une perspective de durabilisation des pratiques HIMO. Par ailleurs, on pourrait mentionner que l'usage des matériaux locaux minimise l'empreinte écologique de l'acte de construction. La liste d'exemple n'est pas exhaustive...

Chers délégués du 16^{ème} séminaire, j'ai donc l'intime conviction que, parce que porteuses de progrès social et de l'idéal du travail décent, les approches à haute intensité de main d'œuvre constituent un puissant levier opérationnel pour la mise en œuvre de l'agenda du développement durable.

➤ *Décentralisation et rôles des collectivités locales et des communautés à la base*

La gouvernance locale est aussi un sujet sur lequel l'on ne saurait faire l'impasse. Plus particulièrement, elle a trait à la décentralisation dans notre contexte. Mais qu'est-ce que la décentralisation ?

Chers délégués au 16^{ème} séminaire, sans polémiquer mais aussi sans prétendre à l'exhaustivité, je voudrais partir d'une définition globale du concept : la décentralisation est un processus d'aménagement de l'État unitaire qui consiste à transférer des compétences administratives et des ressources de l'État central vers des entités (ou des collectivités) locales distinctes de lui et dotées de l'autonomie financière et de la personnalité juridique. On distingue ainsi la décentralisation territoriale et la décentralisation fonctionnelle. Dans la décentralisation territoriale, les autorités décentralisées sont les collectivités territoriales ou locales (communes, départements, régions, ...). C'est bien de cette décentralisation qu'il s'agit ici ; celle qui permet l'exercice du pouvoir par le peuple et au plus près de ce dernier. On parle ainsi du principe de subsidiarité. Dans ce contexte en effet, les attentes des populations se formulent prioritairement vis-à-vis des autorités décentralisées ; retenons ici la Commune pour « faire simple ». Or l'une des aspirations légitimes d'un peuple est l'emploi. Puis une Commune ne vit que lorsque ses habitants vivent. Les autorités communales doivent donc veiller à l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment par la réalisation des infrastructures de base, sources de création d'emploi.

Et à propos, le processus de décentralisation en cours dans nombre de nos pays, offre un cadre institutionnel fortement marqué par la dévolution des compétences aux Collectivités locales et Gouvernements locaux en matière de planification, financement et mise en œuvre des projets d'infrastructures sociales et productives à fort potentiel de création d'emplois. Ces projets financés par des transferts de ressources de l'Etat central ou des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) vers les Collectivités décentralisées ou sur fonds propres développent également les capacités de résilience des communautés locales et participent au développement économique local. Les Collectivités locales (Municipalités, Communes, District, etc..) deviennent par conséquent des acteurs en matière de programmation et de réalisation des infrastructures publiques dans une optique de création d'emplois décents et de développement durable, et à ce titre une attention particulière devra leur être accordée en tant que partenaires stratégiques pour une promotion durable et efficiente des approches HIMO. La question que je voudrais nous soumettre donc et que j'espère, fera l'objet de discussions, de réflexions et de résolutions appropriées, chers délégués, c'est de savoir comment allons-nous travailler pour faire des collectivités décentralisées et des

communautés à la base, des vecteurs stratégiques et opérationnels de promotion durable des approches HIMO et de création d'emplois décents au profit du grand nombre.

Par ailleurs, chers délégués, l'autre aspect important pour qu'on puisse continuer à parler de HIMO et de travail décent, c'est que les communautés ou les cibles visées adhèrent volontairement à l'approche et sentent par elles-mêmes la nécessité de participer aux travaux en tant que main d'œuvre. Ce qui n'est pas d'office gagné. Sur cet aspect, il a été observé que l'engagement des autorités communales dans le processus d'information et de mobilisation sociale des populations pour leur participation aux travaux HIMO, reste un facteur déterminant de succès.

C'est ce que nous montrera une expérience du Bénin à travers une communication présentée par la firme K&K ingénieurs conseils sur comment l'implication de la Mairie de Bassila a garanti un succès inespéré à la mobilisation continue de la main d'œuvre. Succès inespéré parce que, dans une autre communication des consultants Patrice ATTIOGBE et Placide BADJI consacrée à la cartographie de la faisabilité de la HIMO au Bénin, la Commune de Bassila est identifiée comme un territoire sur lequel la HIMO risquait d'être difficile et très difficile à mettre en œuvre.

(Exemple du Rwanda : décentralisation quasi complète de l'administration centrale).

Ancrage institutionnel et mécanismes de financement pérenne des politiques et programmes HIMO ...

Chers séminaristes, comme il a été si bien mentionné dans les engagements de la Déclaration des Ministres du 15^{ème} séminaire de Yaoundé (référence au point 2 et 3 de la Déclaration), la question du financement des politiques et programmes d'investissements basés sur les approches HIMO apparaît comme l'un des défis essentiels à relever pour l'ensemble des pays s'ils veulent garantir la durabilité des résultats positifs générés par ces projets et programmes sur les populations. Cette question du financement se pose au double plan de la pérennité et de la célérité de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre régulière des programmes. Il sera donc impératif que chaque pays travaille à donner un ancrage politique claire, de la question de la HIMO traduit dans les documents de stratégie et de planification sectorielle soutenus par un effort de mobilisation pérenne et coordonnée des ressources pour leur financement. Les exemples de l'Expanded Public Works Programme (EPWP) de l'Afrique du Sud, du Social Development Fund de l'Egypte et du Programme d'Appui au sous-Secteur du Transport Rural (PASTR) en appui à la Stratégie Nationale du Transport Rural (SNTR), constituent certainement des expériences à partager par les participants et qui pourraient inspirer positivement les réflexions pour parvenir à ces objectifs.

Chers séminaristes, afin d'illustrer l'impératif et la difficulté que constitue la définition des mécanismes pérennes de financement, qu'il me soit permis de développer brièvement cette problématique telle que vécue actuellement dans le secteur des infrastructures routières. En effet, la question du financement des projets et programmes d'infrastructures routières, secteur auquel s'adosse la méthode HIMO, est bien cruciale. Les gouvernements, des pays africains sont confrontés à des **contraintes budgétaires**, ce qui complique notamment la situation des pistes rurales dont le financement, la réalisation et l'entretien doivent être pris en charge par les communes. Or, les réformes de la décentralisation et leurs corollaires ne sont pas encore bien ancrés et maîtrisés. En effet, le transfert des compétences de l'Etat central aux Communes n'est pas toujours accompagné d'un transfert des ressources tant

humaines que financières pour prendre en charge les nombreux besoins des collectivités locales. Dans le même temps, ce sous-secteur est de plus en plus délaissé par les Partenaires Techniques et Financiers.

Traversée urbaine d'une piste rurale à Kouandé



Piste aménagée dans le cadre du PASTR



Voie pavée à Cotonou

L'impératif du suivi et de l'évaluation rigoureux et objectifs des impacts pour mieux éclairer les décisions et recadrer les politiques et programmes

Un système de suivi et d'évaluation (S&E) est un élément primordial de la chaîne de planification, de conception et de mise en œuvre de tout projet de développement, car, tout en soutenant l'avancement des activités, il sert à déterminer si le projet a atteint ou non son objectif de développement. Toutefois, le suivi des résultats en vue de leur prise en compte pour une bonne planification future reste un grand défi en Afrique. L'un des problèmes majeurs qui se posent est la capacité de collecte de données fiables dans les systèmes mis en place. En suggérant qu'un sous-thème soit axé sur les méthodologies et résultats de mesure d'impact, et plus globalement des questions de conceptualisation dans l'axe du suivi-évaluation des projets axés sur la HIMO, le séminaire de Cotonou voudrait contribuer à relever ce défi.

A ce niveau, le sous-comité scientifique a reçu la plus faible quantité de contributions, et ceci à regret. Cependant, nous aurons droit à quelques communications nous apportant, de la matière à réfléchir. En effet, la réflexion sur le cycle de vie de la méthode HIMO qu'abordera Monsieur Albert URIYO, du BIT/ Afrique du Sud, constitue peut-être une amorce vers la mise au point d'une nouvelle méthode d'évaluation de performance et de maturité de nos politiques et interventions nationales pro-HIMO. Celle du binôme de communicateurs du Bénin portant sur la cartographie de la faisabilité de la HIMO au Bénin, aide les planificateurs à se faire une idée des contraintes à la mise en œuvre de la méthode sur un territoire et des mesures adaptées à prendre pour contrer plus efficacement ces contraintes puis maximiser les impacts attendus. Par contre, la communication de Monsieur Samuel Yéméné du Cameroun monte d'un cran, isole les esprits moins experts et prospecte des champs des

modèles économétriques pour aider à évaluer le potentiel d'emploi dans le secteur des infrastructures au Niger.

Chers participants, il se pose alors plus que jamais la nécessité de travailler davantage à l'amélioration de nos systèmes de suivi-évaluation pour en faire des outils d'aide à la décision et de recadrage de nos politiques et programmes en matière de HIMO.

Questions de controverse/de débat : protection et sécurité sociale ; précarité des emplois HIMO ; qualité et durabilité des ouvrages.....

Je ne souhaite pas éluder les controverses nées de la mise en œuvre de la méthode, à savoir la précarité des emplois offerts, depuis la main d'œuvre non spécialisée jusqu'aux personnels d'encadrement ; la protection et la sécurité sociale des manœuvres et ouvriers ; la qualité et la durabilité des infrastructures construites avec la HIMO. Ce serait bien malhonnête et j'estime qu'il ne devrait pas être malaisé d'aborder des questions aussi sensibles qui déteignent l'approche. Pour cela, j'aimerais que nous voyions la méthode dans une optique d'approche, de philosophie. Vu sous cet angle, c'est d'abord le coût d'opportunité que nous considérons en premier lieu. Imaginons un individu assoiffé après une rude journée de labeur sous un soleil accablant...eh bien, cet individu entre dans un bistro et demande une bière. Pour cette bière qu'il vide d'un trait, il est prêt à payer 1000 francs CFA. Il réclame une deuxième bouteille, mais pour celle-là, il n'est prêt à payer que 800 fr CFA et pour une troisième, 400 francs CFA. Ceci est typique des emplois HIMO : ils sont d'autant plus désirés, importants qu'ils sont à même de régler les problèmes de survie des populations démunies en période de soudure en constituant une alternative sûre, un emploi cyclique à même de vaincre la faim, le manque, la privation, toutes choses qui plongent l'individu, et pire, les ménages dans la précarité.

Au Bénin par exemple, une étude d'impact socio-économique menée à l'occasion de la mise en œuvre d'un programme de pistes rurales financé par la DANIDA, montre que les emplois HIMO bénéficient prioritairement aux plus pauvres. Or, les programmes HIMO au Bénin ont généré entre 1999 et 2012 en moyenne 5,5 millions Hommes-Jours d'emplois non qualifiés en milieu rural représentant plus de 9 milliards de Francs CFA de rémunération directe, soit 18 millions de dollars US.

En 25 ans d'exercice, l'AGETUR S.A. a induit plus de 5,7 millions d'Hommes-Jours d'emplois prioritairement dans les couches juvéniles urbaines les plus défavorisées, représentant plus de 14 milliards de Francs CFA de rémunération directe, participant ainsi à la résorption du chômage en milieu urbain.

Sur le plan du travail décent, des progrès restent à faire : les images dégradantes des chantiers HIMO donnant l'impression de « travaux forcés » sont à éviter. L'OIT ne cesse de multiplier des initiatives de recherches, d'études, etc., en vue de mieux asseoir les principes du travail décent dans les politiques et pratiques HIMO. Les questions qui y sont abordées sont principalement liées aux conditions de travail, notamment la santé et la sécurité.

Au Bénin par exemple, les contrats de construction des infrastructures de transport rural par la méthode HIMO incluent des clauses de salaire minimum. A ce niveau, la tâche qui était payée à 1600 F CFA est passée à 2000 F CFA suite au rendu d'une étude commise à cet effet par la DANIDA. Nous devons progressivement faire mieux et aller vers des clauses comme celles du ravitaillement en eau, de temps de repos, etc.

Toutefois, c'est le levier des lois nationales sur les conditions de travail, qu'il faudra actionner et mieux encore, veiller à leur plus large application si ces dernières existent déjà. Mais un défi majeur à relever pour la mise en œuvre significative des dispositions

contractuelles concerne une clarification des responsabilités et la mise en place d'un système de contrôle et de suivi.

Au niveau de la précarité du travail, il est important de noter que les emplois HIMO ne sont pas les seuls à être temporaires. De plus, le personnel d'encadrement fait face à la même problématique. Ceci amène à relever que le problème de la limitation dans le temps de l'emploi est propre à tout le secteur de la construction. Là encore, des réflexions doivent pouvoir se mener afin de rendre durables les emplois. L'une des pistes est la possibilité d'établir avec la main d'œuvre non qualifiée, un contrat de type intermittent avec la garantie pour l'ouvrier d'être systématiquement rappelé lorsqu'il s'agit de travaux HIMO. De plus, la construction des infrastructures de transport rural pourrait s'accompagner de produits complémentaires (semences et engrais) et de services (vulgarisation agricole, actions de promotion du développement économique local) initiés dans le cadre des programmes et qui peuvent être utiles à la création de sources de revenus plus durables. Les idées ne manquent pas et nous devront faire un pas en avant pour corriger les défaillances.

4. Suggestions de probables pistes de résolutions et d'engagement des délégués aux sorties des assises de Cotonou.

En définitif, chers séminaristes, au regard des réflexions, analyses et préoccupations partagées à travers cet exercice d'introduction des travaux de notre conférence, je voudrais suggérer qu'au sortir de nos assises, nous puissions apporter des réponses et prendre des résolutions qui puissent permettre à terme :

- ✓ *La promotion des techniques et technologies de construction suffisamment respectueuses de l'environnement ;*
- ✓ *La définition et l'adoption par les Gouvernements de nos pays (pour ceux qui ne l'ont pas encore fait), d'une stratégie globale, de promotion de la HIMO ;*
- ✓ *La durabilité du financement des politiques et programme HIMO dans nos pays ;*
- ✓ *Le transfert effectif des ressources aux collectivités locales et la mobilisation de leur engagement comme partenaires stratégiques et opérationnels de promotion des approches HIMO au niveau local ;*
- ✓ *L'employabilité des jeunes et l'adéquation des formations professionnelles et universitaires en vue d'une résorption efficace du chômage.*



J3 du séminaire : Rassemblement des participants avant le départ pour la visite de terrain

Communication introductive

TITRE : Suivi du XVème séminaire Régional des Praticiens de la Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) tenu en février 2014 à Yaoundé

1. *RAPPEL DES ENGAGEMENTS PRIS A YAOUNDE*
2. *PROGRES REALISES*
3. *EVALUATION DES ENGAGEMENTS*
4. *GAPS A COMBLER*



XVI^{ème} Séminaire Régional HIMO

ILO Regional Seminar For Labour-Based Practitioners
COTONOU 2015

26-30 Octobre 2015

Palais des congrès de Cotonou
BENIN

Présenté par : Dr Rotner ALLISSOUTIN

1. RAPPEL DES ENGAGEMENTS PRIS A YAOUNDE

1. Mettre en place des institutions permanentes disposant d'une fonction de coordination et d'un ancrage politique au plus haut niveau pour assurer le caractère multisectoriel et la gouvernance des projets à fort coefficient d'emploi;
2. Mettre en place un dispositif financier innovant alimenté par des financements nationaux spécifiques, en vue d'accroître substantiellement l'impact et la pérennité des projets HIMO ;
3. Organiser le plaidoyer en vue de convaincre les partenaires techniques et financiers de consacrer une part des financements des projets sectoriels ou multisectoriel à des travaux HIMO;
4. Renforcer la coopération Sud-Sud et le partenariat sous régional pour partager les expériences et divulguer les bonnes pratiques des pays sur les innovations en matière de HIMO ;
5. Introduire dans les curricula des Universités et dans les établissements post universitaires de formation, des modules de formation HIMO ;
6. Développer des relations de partenariats, notamment interministériels et avec les partenaires sociaux, pour étendre la portée sociale des programmes HIMO ;
7. Utiliser les approches HIMO pour accélérer les réformes et la mise en œuvre des plans d'actions convenus pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, en particulier les indicateurs concernant la réduction de la pauvreté et l'accès à l'emploi productif notamment, pour les femmes et les personnes vulnérables;
8. Réviser les mécanismes et outils de programmation et de budgétisation des investissements publics afin qu'ils prennent davantage en compte la dimension emploi ;
9. Poursuivre la mise en œuvre des recommandations d'Accra, notamment celle relative à l'adaptation de l'environnement des Marchés Publics et des procédures des marchés aux spécificités HIMO.

2. PROGRES REALISES



❖ Cadre politique de promotion de l'emploi

Intégration effective de l'emploi dans les documents de politiques de développement

- Priorisation de plus en plus forte de l'emploi dans les documents de promotion de la croissance et de réduction de la pauvreté (CSLP 2 du Burundi, Cadre Stratégique de Développement du Tchad, SRNP 2 de Sao Tomé, Programme de Réforme Economique au Soudan, SCRP du Bénin, etc.) ;
- Adoption entre 2014 et 2015 d'une politique nationale de l'emploi (la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en RDC, PNE du Rwanda, au Maroc, au Botswana, au Malawi, au Bénin, etc.) ;
- Accent mis sur la création massive et urgente d'emplois décents pour les jeunes (Déclaration pour la création d'emploi pour les jeunes en Tanzanie, Pacte National sur l'Emploi des Jeunes au Nigeria).

❖ Cadre politique de promotion HIMO

Adoption de documents en faveur de l'application des méthodes intensives en emplois décents dans les programmes d'investissements :

- Intégration de l'approche HIMO dans le Plan National de Développement en Afrique du Sud et en Namibie et en Inde, dans la politique nationale d'entretien des routes rurales dans 8 Etats
- Plan stratégique de promotion de la HIMO dans les Travaux Publics des collectivités locales au Kenya. Adoption de Document de stratégie HIMO au Congo
- Adoption de l'Approche HIMO dans la réalisation des infrastructures du Plan de relance post Ebola en Guinée, Sierra Leone et Liberia
- Appropriation de la HIMO comme mode de réalisation des pistes rurales dans 76 communes du Bénin
- Projet de Code de bonne conduite HIMO en cours d'adoption au Burkina-Faso

❖ Cadre institutionnel de promotion HIMO

Création d'instruments de promotion HIMO

- Groupe des Partenaires Techniques et Financiers sur l'emploi des jeunes en Mauritanie
- Cellule HIMO au sein du Ministère des Travaux Publics au Burkina Faso et à Madagascar au sein de la Primature pour la priorisation des investissements HIMO
- Plate-forme tripartite et intersectorielle de mise en œuvre des travaux HIMO au Kenya, en Afrique du Sud et au Cameroun, à Salvador
- Comité de Concertation et de Pilotage pour le suivi de l'application HIMO dans les travaux publics au RDP Lao en milieu rural et au Mali

❖ Cadre législatif de promotion HIMO

Efforts non généralisés pour institutionnaliser encadrer la pratique des HIMO par l'adoption de textes juridiques

- Au Cameroun, processus d'intégration des approches HIMO dans le code des marchés publics avec introduction de la notion de contrat communautaire et décret présidentiel pour l'application de la HIMO dans les travaux publics

☞ **Contractualisation**

Existence de conventions beaucoup plus sur des projets HIMO que sur la stratégie de promotion HIMO

- Dans plusieurs pays (Kenya, Madagascar, Mauritanie, Salvador, Somalie, Albanie, etc.) conventions tripartites ponctuelles autour de projets HIMO
- Modèles de contrats d'entretien communautaire des routes créés en Inde sur la base d'un consensus tripartite
- Au Cameroun, convention cadre entre l'Etat et les communes pour l'application HIMO dans les travaux d'infrastructures

☞ **Incitations**

Initiatives intéressantes à capitaliser et généraliser

- Le Kenya, le Congo et le Cameroun ont adopté des documents de stratégies nationales de promotion des approches HIMO
- Au Cameroun, l'Etat alloue des ressources financières aux communes pour promouvoir la mise en œuvre de projets de développement intégrant l'approche HIMO
- Au Timor Leste, subventions aux entreprises locales pour l'approche HIMO dans les travaux de routes rurales tenant compte du genre.
- Au Népal, appui financier de l'Etat aux entreprises locales appliquant la HIMO (3667 km de route réalisés en 2014).
- En Somalie, stimulation (par le plaidoyer) de la participation du secteur privé dans la mise en œuvre de travaux HIMO, notamment routiers.



☞ **Renforcement de capacités**

Initiatives variées prises dans le développement des ressources humaines, l'élaboration des études d'impact et des outils de suivi évaluation dans plusieurs secteurs

- Au Kenya, les capacités des entrepreneurs locaux ont été renforcées pour l'emploi intensif dans le pavage de route
- En Indonésie, capacités renforcées aux niveaux national, local, communautaire et non gouvernemental pour l'application HIMO dans la reconstruction des infrastructures routières et la restauration de l'agriculture
- En Tunisie, la capacité des Acteurs principaux est renforcée au niveau national et régional à travers des approches, novatrices et
- En Egypte, élaboration d'un tableau de bord pour mesurer les effets sur l'emploi des mesures de relance en 2014
- En Ethiopie et à Madagascar, études d'impact de la HIMO sur les indicateurs de développement économique
- Au Cameroun, études comparatives HIMO/HIEQ sur la base d'un modèle de simulation entrée/sortie

Des initiatives encourageantes dans la mobilisation des ressources nationales

- Au Cameroun, le Gouvernement s'est engagé à consacrer annuellement 20% de son budget d'investissement aux travaux HIMO
 - L'Egypte met en œuvre un paquet de projets HIMO d'un montant de 200 millions USD avec l'appui de la Banque Mondiale
 - L'Afrique du Sud finance, à hauteur de 4,5 milliards USD, la phase 3 (2015/2018) du Programme élargi de travaux Public HIMO (EPWP) avec un objectif de création d'environ 6 millions d'emplois.
- Finances
- Au Cameroun, le Gouvernement s'est engagé à consacrer annuellement 20% de son budget d'investissement aux travaux HIMO
 - L'Egypte met en œuvre un paquet de projets HIMO d'un montant de 200 millions USD avec l'appui de la Banque Mondiale
 - L'Afrique du Sud finance, à hauteur de 4,5 milliards USD, la phase 3 (2015/2018) du Programme élargi de travaux Public HIMO (EPWP) avec un objectif de création d'environ 6 millions d'emplois.

3.EVALUATION DES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS	APPRECIATIONS
1. Mettre en place des institutions permanentes pour promouvoir la HIMO	Des institutions sont en place à la faveur de la priorisation de la HIMO mais on peut douter de la pérennité de celles d'entre elles qui sont nées à la faveur de projets d'infrastructures
2. Mettre en place un dispositif financier innovant alimenté par des financements nationaux spécifiques, en vue d'accroître substantiellement l'impact et la pérennité des projets HIMO	• Des initiatives sont prises pour diversifier les sources de financement des HIMO y compris par le budget de l'Etat. • Un effort est attendu pour amplifier ces initiatives afin de mieux refléter la volonté politique de promotion de l'emploi dans le budget de l'Etat. • L'implication financière des collectivités locales est encore faible.
3. Organiser le plaidoyer à partir des instruments et cadres internationaux et nationaux tels que les OMD et les cadres stratégiques de développement et de lutte contre la pauvreté, en vue de convaincre les partenaires techniques et financiers de consacrer une part des financements des projets sectoriels ou multisectoriel à des travaux à haute intensité d'emplois	• Le BIT apporte un appui à cette exigence. Des projets de filets sociaux consacrent une grande partie des ressources aux travaux HIMO reconnus comme un pilier du socle de protection sociale. • Ces efforts devront se poursuivre dans le cadre des grands projets régionaux soutenus par les NU et le NEPAD, etc.
4. Renforcer la coopération Sud-Sud et le partenariat sous régional pour partager les expériences et divulguer les bonnes pratiques des pays sur les innovations en matière de HIMO	Partenariat Sud Sud à développer à l'exemple de l'Atelier Régional HIMO et mettant en relation les Universités à vocation régional et centres de formation professionnels de référence en matière de HIMO

ENGAGEMENTS	APPRECIATIONS
5. Introduire dans les curricula des Universités et dans les établissements post universitaires de formation, des modules de formation HIMO à l'attention des ingénieurs et des techniciens, en vue de vulgariser les choix technologiques adaptés au contexte local	Quelques initiatives ont été prises dans ce domaine, notamment en Mauritanie et au Togo, mais elles devraient être généralisées. Des efforts en matière d'innovation (revêtement alternatif des chaussées en Afrique du Sud, en Somalie et en Ethiopie) doivent se poursuivre pour combler le gap.
6. Développer des relations de partenariats, notamment interministériels et avec les partenaires sociaux, pour étendre la portée sociale des programmes HIMO	La volonté politique des gouvernants et l'appui du BIT ont permis de mettre en place des cadres tripartites et instruments de promotion de l'approche HIMO
7. Utiliser les approches HIMO pour accélérer les réformes et la mise en œuvre des plans d'actions convenus	Dans la période 2014 – 2015, dans la plupart des Etats africains, pas de réforme enclenché du fait de l'utilisation des techniques
8. Réviser les mécanismes et outils de programmation et de budgétisation des investissements publics afin qu'ils prennent davantage en compte la dimension emploi	Des initiatives sont prises à ce niveau sur le plan des études. Mais l'effectivité de cet engagement est un processus de longue haleine qui appelle une révision du processus de programmation des investissements publics
9. Poursuivre la mise en œuvre des recommandations d'Accra, notamment celle relative à l'adaptation de l'environnement des Marchés Publics et des procédures des marchés aux spécificités HIMO.	La volonté politique pour cet engagement est généralement affichée, mais se heurte aux lenteurs inhérentes à la révision des textes juridiques. Des efforts supplémentaires sont attendus à ce niveau.

4. GAPS A COMBLER



Initiatives prises en matière d'adoption de politiques publiques favorables à la HIMO, au renforcement de capacités, de plaidoyer.

Efforts à faire en matière de mobilisation financière du budget national, de capitalisation/généralisation des bonnes pratiques et de prise de décisions législatives pour institutionnaliser l'approche HIMO.

Les mesures attendues sont les suivantes :

- 1.** Institutionnaliser l'approche HIMO par des textes juridiques et des manuels de procédures standards
- 2.** Mobiliser davantage de ressources nationales pour le financement des travaux HIMO
- 3.** Développer la recherche et la formation académique et professionnelle en matière HIMO

5. PERSPECTIVES



Susciter une meilleure implication du niveau local

- L'Etat territorialise son approche HIMO pour ses projets en l'adaptant aux ressources locales disponibles dans les collectivités locales d'intervention et en tenant compte des répercussions locales des changements climatiques.
- La collectivité locale, dans le cadre du PPP prend des initiatives génératrices d'emplois et basées sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles disponibles

Booster la coopération sud – sud (pour l'engagement 4)

- Partager les expériences concluantes et capitaliser les bonnes pratiques
- Utiliser les instruments de coopération sous régionale pour généraliser les pratiques HIMO

Elaborer un cadre de référence HIMO à partir de la capitalisation des bonnes pratiques (pour les engagements 5 et 8)

- La volonté d'appliquer l'approche HIMO existe au sein des gouvernements. Il reste à négocier le passage méthodique de la volonté à l'action efficace et pérenne.
- Partir des bonnes pratiques capitalisées pour bâtir un modèle HIMO de référence, révisable et transcendant les spécificités des différents pays et secteurs.
- Renforcer le plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières au niveau local, national et extérieur pour un meilleur soutien aux projets HIMO (engagements 2 et 3).
- Mener un plaidoyer pour l'adoption de lois institutionnalisant l'approche HIMO dans travaux publics nationaux et locaux (pour les engagements 8 et 9)
- Assurer une meilleure prise en charge des catégories défavorisées (femmes, personnes à handicap, etc.) dans les approches HIMO.

Rapport général des travaux

Le 16^{ème} séminaire régional des praticiens des approches à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) s'est tenu du 26 au 30 octobre 2015 à Cotonou au Bénin sur le thème: *"Les Approches HIMO face aux défis du développement durable en contexte de décentralisation"*.

Placé sous le haut patronage du Président de la République du Bénin, Son Excellence Docteur Thomas BONI YAYI, le séminaire a été présidé par Monsieur Gustave SONON, Ministre des Travaux Publics et des Transports du Bénin.

Le séminaire a été organisé sous la coordination du Ministère des Travaux Publics et des Transports du Bénin (MTPT) en collaboration avec le Programme "Investissement à Haute Intensité d'Emploi" (EIIP) du Bureau International du Travail (BIT). Il a permis à près de 400 participants, Experts internationaux, délégations gouvernementales, chercheurs d'Afrique et d'autres parties du Monde, partenaires au développement et praticiens de l'approche HIMO, de discuter des meilleures politiques et pratiques pouvant permettre de consolider les approches HIMO et renforcer leur contribution à la réalisation d'une croissance durable et inclusive en Afrique, par l'accroissement des opportunités de création d'emplois.

Les sessions stratégiques et les recommandations ont été focalisées sur les cinq domaines clés d'expertise suivants:

1. Approches HIMO comme réponses aux défis du changement climatique et de la préservation de l'environnement ;
2. Rôle des collectivités décentralisées dans la promotion des approches HIMO et Participation des communautés locales aux travaux HIMO : Acquis et perspectives ;
3. Employabilité des jeunes et réduction du chômage et du sous-emploi par les travaux HIMO ;
4. Mécanismes de financement durable des Programmes d'investissements décentralisés à fort potentiel d'emploi ;
5. Evaluation d'impacts des projets à forte intensité d'emplois : Méthodes et résultats d'études

Durant cinq jours, les travaux se sont déroulés dans le cadre de sept sessions plénières qui ont permis à d'éminents chercheurs, des responsables de hauts rangs et des praticiens de passer vingt-trois (23) communications à caractères technique, scientifique et expérimental pour stimuler les débats et partager les expériences.

Les exposés et débats ont permis de relever des acquis positifs de la mise en œuvre des approches HIMO, mais aussi de déterminer les insuffisances de ces dernières ainsi que les défis à relever pour leur consolidation.

- 1- L'approche HIMO est utilisée dans de nombreux pays d'Afrique et d'ailleurs pour réaliser des ouvrages communautaires pour le bonheur des populations qui bénéficient du double avantage de s'occuper utilement et obtenir des gains puis, disposer par la même occasion d'infrastructures sociocommunautaires ;
- 2- L'utilisation de l'approche HIMO a permis lors de la réalisation des infrastructures sociocommunautaires, de réaliser une combinaison optimale entre la main d'œuvre locale, les matériaux locaux et les équipements pour obtenir des ouvrages de qualité et de façon rentable dans le respect de l'environnement ;
- 3- Les approches HIMO ont démontré dans de nombreux pays, leur capacité avérée à générer simultanément des emplois décents¹ de différentes natures pour une multitude de personnes désœuvrées ;

¹ Il s'agit ici d'emplois dont la décence est relative et le concept dans le cadre des travaux HIMO doit se redéfinir et se préciser pour un usage plus judicieux.

- 4- Différentes innovations sont en cours d'expérimentation pour consolider les approches HIMO dans leur utilisation de matériaux locaux notamment dans le cadre de la construction des routes et logements sociaux.
- 5- La mise en œuvre des approches HIMO dans divers pays est confrontée à de multiples défis liés à l'absence d'un encrage institutionnel d'implantation, à l'insuffisance d'appropriation par les autorités locales en vue d'en faire un outil précieux de développement local, à l'insuffisance de qualification de la main d'œuvre, à l'absence de définition de la typologie des emplois dans le cadre des approches HIMO ;
- 6- D'importants défis restent à relever pour asseoir durablement les approches HIMO. Il s'agit de :
 - a) Institutionnaliser l'approche HIMO et la faire admettre comme méthode protectrice de l'environnement et du patrimoine social et culturel des communautés puis, porteuses de progrès social et de l'idéal du travail décent ;
 - b) Consolider l'approche HIMO pour la rendre pérenne ;
 - c) Donner à l'approche HIMO, les moyens de jouer le double rôle de pourvoyeuse d'emplois décents et de promotrice du développement local ;
 - d) Assurer le transfert des compétences requises aux collectivités et communautés locales pour une appréciation judicieuse des approches HIMO en vue de leur appropriation comme outil de développement local basé sur les ressources, les savoirs et savoir-faire endogènes capables d'assurer le développement de leurs zones et garantir aux populations un bien-être social et économique dans un environnement sain ;
 - e) Œuvrer à l'amélioration et à l'utilisation de techniques appropriées aux travaux HIMO qui prennent en compte l'aspect protection de l'environnement et donc le changement climatique ;
 - f) Insuffler à l'approche HIMO, la prise en charge et l'intégration de la dynamique de l'employabilité des jeunes et des femmes, l'adéquation des formations aux besoins et la sécurité à travers l'offre d'emplois décents et stables ;
 - g) Renforcer la capacité institutionnelle, législative et organisationnelle de l'HIMO pour qu'elle soit vraiment une institution véritable, celle qu'elle est en passe de devenir.
 - h) Travailler pour faire des collectivités décentralisées et des communautés à la base, des vecteurs stratégiques et opérationnels de promotion durable des approches HIMO ;
 - i) Susciter et obtenir auprès des communautés ou des cibles visées, une adhésion volontaire à l'approche HIMO par conviction du fait qu'elle est pourvoyeuse d'emplois (elles participent aux travaux en tant que main d'œuvre) en même temps qu'elle assure un développement local qui garantit la protection de l'environnement ;
 - j) Intégrer l'information et la mobilisation sociale des populations à l'approche HIMO pour garantir l'adhésion et la participation des communautés (bénéficiaires) aux travaux HIMO ;
 - k) Faire du plaidoyer pour créer un environnement institutionnel favorable à la prise en compte optimale de l'approche HIMO comme outil efficace de développement local ;
 - l) Placer le concept de travail décent dans le contexte des approches HIMO pour l'adapter et le redéfinir en rapport avec les réalités de l'approche HIMO.
 - m) Intégrer le dialogue social dans les approches HIMO et créer un environnement qui facilite son fonctionnement et l'impose aux parties prenantes de la mise en œuvre des approches HIMO ;
 - n) Mettre en place des directives qui doivent régir les travaux HIMO avec une concertation globale de tous les acteurs ;

o) Consolider l'approche HIMO en la dotant d'une stratégie de suivi/évaluation.

Une session ministérielle regroupant les ministres du Bénin, de l'Ouganda, d'Afrique du Sud, du Soudan, du Niger, du Cameroun, les chefs de délégation, ainsi que des Experts internationaux du BIT et du Japon, a permis de discuter de divers aspects des défis qui se posent aux pays africains dans le développement de l'approche HIMO pour mieux exploiter le potentiel de création d'emplois à travers les travaux d'infrastructures, et d'analyser les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations de la Déclaration de Yaoundé 2014. A l'issue de leurs travaux, les Ministres ont adopté une déclaration ministérielle dans laquelle ils ont réaffirmé leur engagement à :

1. Institutionnaliser l'approche HIMO par la mise en place ou le renforcement d'une structure nationale de coordination intersectorielle ;
2. Mettre en place un mécanisme durable de financement alimenté principalement par le budget national d'investissement et ouvert à la contribution des partenaires au développement ;
3. Adopter et mettre en œuvre des plans de renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre locale ;
4. Prendre des dispositions pour adopter des directives et codes de conduite des travaux HIMO en concertation avec les partenaires sociaux ;
5. Prendre des mesures pour accroître la participation des femmes ;
6. Mettre en place au niveau décentralisé des programmes intégrés d'infrastructures et de services à haute intensité de main d'œuvre
7. Collecter et traiter les données en vue de la réalisation des études d'impact des travaux HIMO sur l'emploi, l'environnement et les indicateurs socio-économiques dans le but de soutenir des activités de plaidoyer en faveur des approches HIMO en direction des décideurs ;
8. Adapter le code de procédures de passation des marchés pour y intégrer des contrats de type communautaire et favoriser l'accès des PME à la commande publique avec des contrats pluriannuels;
9. Documenter et diffuser dans le cadre de la coopération Sud-Sud les bonnes pratiques et les expériences novatrices dans l'application des méthodes HIMO et vulgariser le savoir-faire endogène.

A la fin des travaux les délégués ont publié une motion des participants qui a invité les Gouvernements, l'OIT et les participants à veiller à ce que les engagements respectifs soient respectés. Les participants ont enfin adopté la désignation à l'issue d'un vote de l'Ethiopie comme pays devant abriter le 17^{ème} séminaire régional en 2017.

Cotonou, le 30 octobre 2015

MOTION DES PARTICIPANTS



Nous, participants au 16^{ème} Séminaire Régional des Praticiens des approches HIMO tenu du 26 au 30 Octobre 2015 au Palais des Congrès de Cotonou, remercions le Chef de l'Etat son Excellence Docteur YAYI Boni, Président de la République du Benin, le Gouvernement et le Peuple Béninois, pour les facilités et l'accueil chaleureux à nous offerts durant notre séjour en terre béninoise.

Prenons acte des engagements pris par nos gouvernements et transcrits dans la déclaration des ministres réunis en session ministérielle les 27 et 29 Octobre 2015 au Palais des Congrès de Cotonou ;

Exhortons nos pays à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la concrétisation de la mise en œuvre de tous les points inscrits dans cette déclaration ;

Invitons le Bureau International du Travail à faire le suivi pour la mise en œuvre effective de cette déclaration ;

Et demandons à nous participants de constituer des relais efficaces dans nos communautés, organisations et pays respectifs, pour la réussite des actions menées en faveur des approches HIMO.

Vive le Bénin

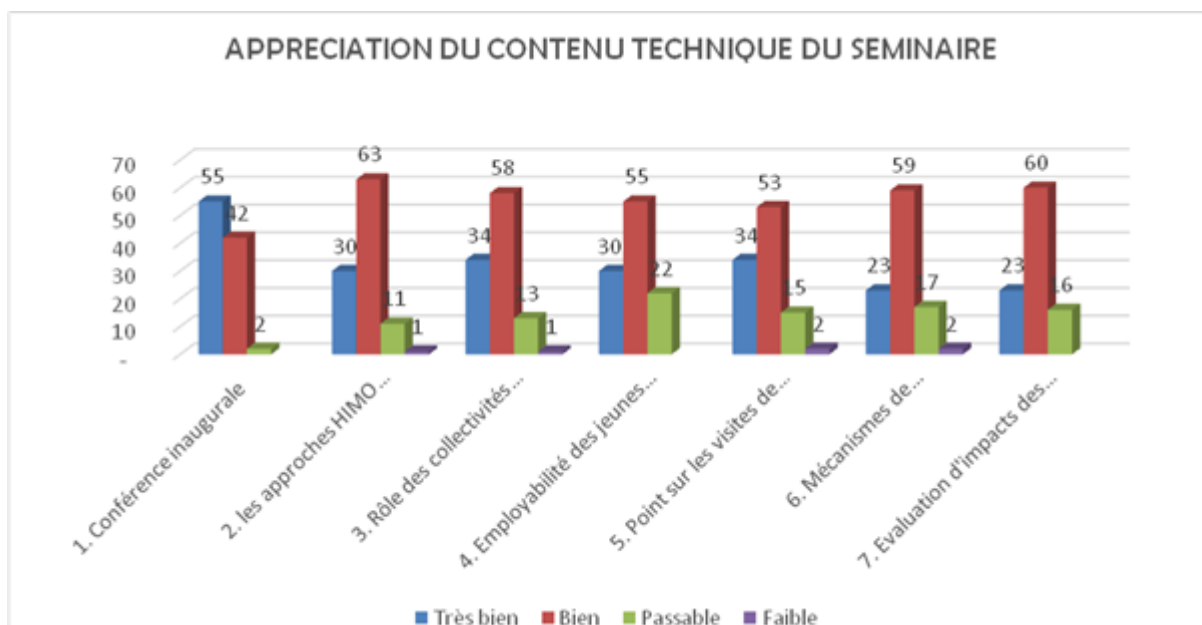
Vive la HIMO

Vive l'Organisation Internationale du Travail

Bon retour à tous

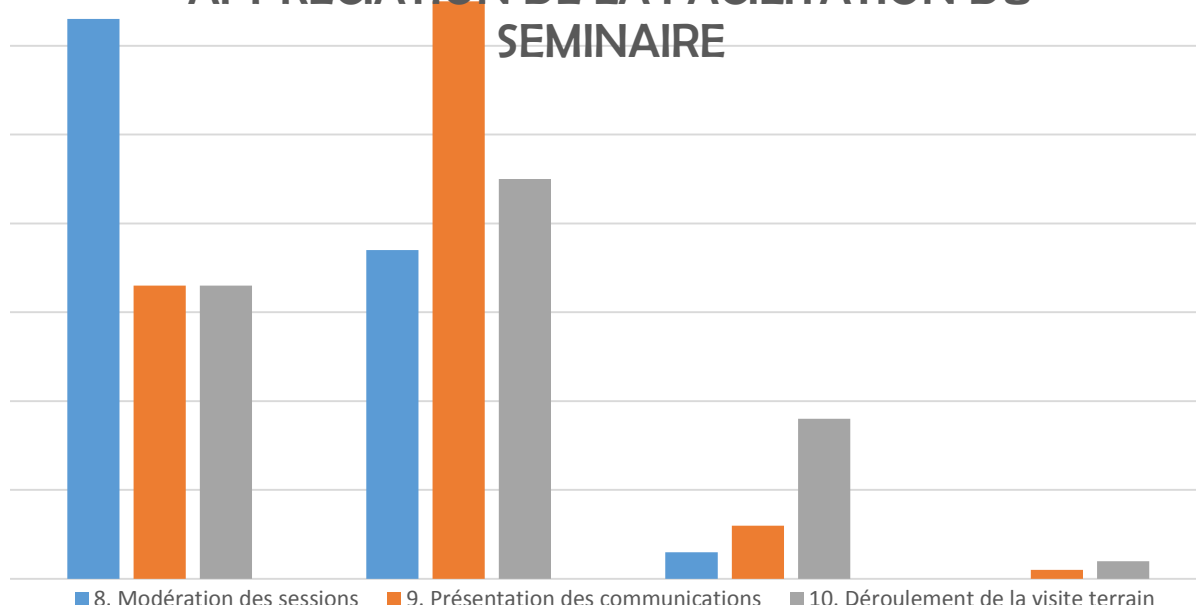
Synthèse de l'évaluation du séminaire par les participants

A l'issue du Séminaire HIMO de Cotonou, les participants ont été invités à donner leurs appréciations et suggestions sur l'organisation et le contenu de la rencontre, ceci par le moyen d'une fiche d'évaluation couvrant notamment le contenu technique du séminaire, la facilitation, et la logistique déployée. Les résultats de cette évaluation sont présentés ci-dessous à travers les graphiques et commentaires suivants :



- 1- 55% des participants au séminaire ont trouvé très bien la **conférence inaugurale**, 42% l'ont jugé bien et 2% passable;
- 2- **Les approches HIMO comme réponse aux défis du changement climatique et de la préservation de l'environnement**: la présentation de ce thème a été très bien appréciée par 30% des séminaristes, bien par 63% passable par 11% et peu satisfaisant par 1%;
- 3- **Rôle des collectivités décentralisées dans la promotion des approches HIMO/ participation des communautés locales aux travaux HIMO: acquis et perspectives**: ce thème a recueilli 34% très bien, 58% bien, 13% passable et 1% faible;
- 4- **Employabilité des jeunes et réduction du chômage et du sous-emploi par les travaux HIMO**: 30% des séminaristes l'ont trouvé bien, 55% l'ont jugé bien et 22% passable;
- 5- **Point sur les visites de chantier et 02 exposés (pistes et pavages)**: 34% des séminaristes ont très bien apprécié cette visite et les exposés, 53% ont bien apprécié, 15% les ont trouvés passables et 2% ont un niveau d'appréciation faible;
- 6- **Mécanismes de financement durable des programmes d'investissements décentralisés à fort potentiel d'emploi**: pour 23% des séminaristes, cet aspect a été noté très bien, pour 59% bien, pour 17% passable et pour 2% faible;
- 7- **Evaluation d'impacts des projets à forte intensité d'emplois: Méthodes et résultats d'études**: selon 23% des séminaristes, cette évaluation est très bien, pour 60% elle est bien et passable pour 16%.

APPRECIATION DE LA FACILITATION DU SEMINAIRE

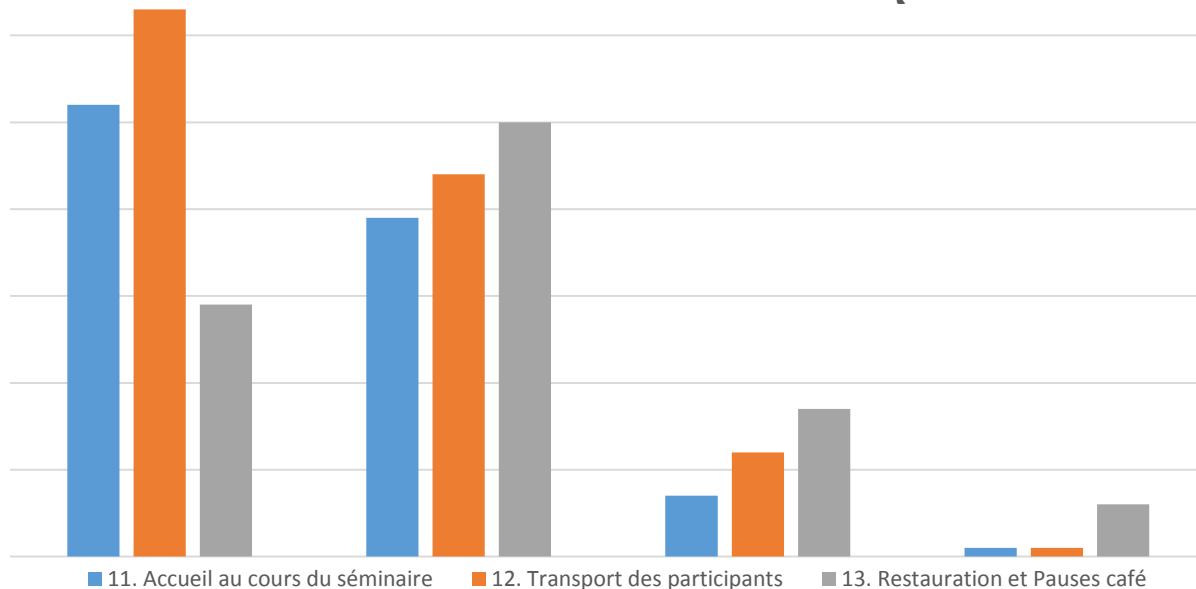


8- **Modération des sessions:** 63% des séminaristes ont trouvé la modération très bonne, 37% bonne et 3% passable;

9- **Présentation des communications:** pour 33% des participants, les communications ont été très bien présentées; pour 65%, elles ont été bien présentées. Pour 6% elles ont été passablement présentées et mal présentées pour 1%;

10- **Déroulement de la visite terrain:** 33% des participants ont noté cette visite très bien, 45% bien, 18% passable et 2% faible.

APPRECIATION DE LA LOGISTIQUE



11- **Accueil au cours du séminaire:** 52% des participants ont trouvé l'accueil très bon, 39% bon, 7% passable et 1% peu satisfaisant;

12- **Transport des participants:** pour 63% des séminaristes, le service de transport a été très bien assuré. Pour 44%, il a été bien assuré, pour 12% des séminaristes, il a été passable et mal assuré pour 1%;

- 13- **Restauration et Pauses café**: La restauration et les pauses-café ont été très bien appréciées par 29% des séminaristes et bien appréciées par 50%. 17% ont estimé la restauration et les pauses café passables et 6% estiment que ce service laisse à désirer.

SUGGESTIONS

A l'issue du séminaire, plusieurs suggestions ont été faites par les participants pour non seulement améliorer l'organisation des séminaires à venir mais aussi pour consolider la méthode HIMO et l'institutionnaliser. Les suggestions les plus pertinentes sont les suivantes :

Pour l'amélioration des séminaires à venir

1. Veiller à ce que les communications à présenter au cours des séminaires permettent des échanges d'expériences en vue de l'amélioration des pratiques dans tous les Etats ;
2. Organiser au cours des séminaires HIMO, des travaux en ateliers pour permettre aux participants de mieux échanger entre eux ;
3. Lorsqu'il y a sortie au cours d'un séminaire pour visiter un chantier, prévoir une explication en salle la veille sur le programme exécuté et le chantier à visiter et donner à l'avance les éléments pertinents de réussite ou d'échec devant faire l'objet d'une observation sur le chantier ;
4. Proposer des thèmes dont le développement va concourir au renforcement et l'amélioration de l'approche HIMO. Il ne s'agit plus de venir présenter des expériences de forte mobilisation de main d'œuvre mais, de construction et de consolidation de l'Approche HIMO. Pour cela, chaque communication à présenter au cours d'un séminaire doit apporter une contribution pertinente à la consolidation de l'Approche ;
5. Pour les séminaires à venir, prévoir que chaque pays participant présente ses expériences avec une expression explicite des forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'approche HIMO en relation avec les principes du BIT en matière de l'emploi à savoir la création d'emplois décents, la sécurité de l'emploi, la sécurité au travail, l'utilisation des équipements individuels de protection (EIP), la contribution au mieux-être des populations, la contribution au développement local, toutes choses qui justifieraient l'utilisation de l'Approche HIMO. Ainsi, la plénière pourra trouver des solutions ou des approches de solution à tout le monde ;
6. Réduire le nombre de présentations et les limiter à celles qui apportent des idées constructives et comportent des expériences pertinentes et touchent les sujets d'actualité ;
7. L'approche HIMO requiert le partage d'expériences ; prévoir donc plus de visites sur le terrain ;
8. Donner plus d'importance à la présentation de l'état actuel de la situation socio-économique des pays africains notamment le volet social et

environnemental et les défis qu'affronte le continent africain, et penser aux solutions telles que HIMO qui peuvent répondre à un besoin et constituer une solution aux problèmes ;

9. Les conditions liées au développement des entreprises n'ont pas été abordées au cours du séminaire. Veiller à l'intégrer pour les éditions prochaines ;
10. Prendre en compte pour les séminaires à venir, les réalités liées aux HIMO de 2^{ème} génération et prévoir des communications qui prennent en compte ces réalités ;
11. Programmer les séminaires avec des agendas de progression ;
12. Sensibiliser les potentiels participants et les autorités et veiller à ce que les participants viennent au séminaire avec des résultats concrets ;
13. Assurer une meilleure préparation du séminaire et commencer très tôt pour que l'inscription des participants soit complète avant le démarrage du séminaire ;
14. Faire ressortir dans les communications à l'occasion du prochain séminaire, les moyens intermédiaires (outils de travail, technologies endogènes valorisées, etc.) utilisés appartenant aux entreprises ou communauté ;
15. Tenir compte de la diversité culturelle et linguistique des participants et prendre les dispositions meilleures pour satisfaire tout le monde ;
16. Informer assez tôt les praticiens, participants potentiels au prochain séminaire pour qu'ils se préparent effectivement à faire part des vraies difficultés qu'ils rencontrent et qu'on pense à améliorer de plus en plus les conditions de travail ainsi que les rémunérations des travailleurs HIMO ;
17. Prendre en compte les interventions des syndicalistes et prévoir une communication sur "la méthode HIMO et les exigences de l'OIT en matière d'emploi" ;
18. Faire impliquer dans l'organisation les collectivités locales ayant bénéficié et conduit avec succès les projets d'infrastructures à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) et leur permettre par des communications, d'échanger leurs expériences avec d'autres communes sœurs de la sous-région.
19. Permettre aux travailleurs HIMO qui se trouvent réellement sur des chantiers de venir participer au séminaire et témoigner. Recenser directement leurs plaintes et besoins aux fins d'une amélioration ;
20. Exiger aux Communicateurs des présentations en PowerPoint ;
21. Réduire le contenu des présentations : trop de littérature ; être bref et efficace.
22. Réduire le contenu de l'agenda qui est trop chargé.
23. Pour les sessions à venir, démarrer tôt les activités et veiller à les planifier entre 8h et 17h avec des temps de pauses convenables ;
24. Transmettre au besoin, les communications aux participants qui se seraient inscrits avec précision de leurs adresses mail, au plus tard la veille du démarrage du séminaire ou la veille des communications afin de permettre aux participants de focaliser les échanges sur le fonds des problématiques ;
25. Au niveau de la visite sur le terrain, séparer les séminaristes en 2 ou 3 groupes et faire des visites séparées sur 2 ou 3 sites différents pour permettre une

meilleure participation des séminaristes ou faire des groupes de 30 personnes maximum.

26. Remettre la fiche d'évaluation au début du séminaire afin de permettre aux participants d'apprécier les communications au fur et à mesure qu'elles sont présentées ;
27. Améliorer le système de transport. Prévoir plus de véhicules de liaison ;
28. Impliquer davantage les ministères du Travail et de l'Emploi au développement de l'approche HIMO ;
29. Pour une prise en compte effective des questions liées à l'environnement dans l'Approche HIMO, une communication sur l'utilisation de la méthode HIMO pour le reboisement était nécessaire ;
30. Assurer une meilleure gestion du temps en vue de permettre aux séminaristes d'arriver dans leur hôtel à temps.
31. Prévoir 03 jours pour les plénières et les travaux en groupes, 01 jour pour la visite de terrain et ½ jour pour la synthèse et le rapport général ;
32. Rédiger des rapports intermédiaires par session pour mieux prendre en compte toutes les contributions émanant des séminaristes et les regrouper dans les rapports journaliers ;
33. Ramener le temps de communication de 15 à 20 mn pour permettre aux communicateurs de bien approfondir leur thème et diminuer le nombre de communications ;
34. Planifier les espaces de temps libre à partir du 2^{ème} jour pour permettre aux participants de découvrir la ville d'accueil du séminaire à la fin de chaque journée, donc alléger un peu plus le programme ou l'agenda ;
35. Faire une sélection qualitative des communications pour laisser plus de temps aux discussions (sélectionner les exposés pertinents et les cas pratiques) ;
36. Mieux traiter les prises des interventions : limiter plutôt les durées d'intervention au nombre de questions par intervenant au lieu de limiter le nombre d'intervenants ;
37. Tenir rigueur dans les heures de démarrage des communications ;
38. Revoir le temps de communication à la baisse afin d'augmenter le temps de discussion car la prise en compte des préoccupations des participants et la recherche de solutions pour une amélioration de leurs conditions de travail entant que praticien de la méthode HIMO constitue la raison fondamentale de leur participation au séminaire. Malheureusement, tel n'a pas été le cas au cours du présent séminaire ;
39. Prévoir des quartiers libres guidés pour les participants pour leur permettre de visiter librement et correctement la ville d'accueil du séminaire ;
40. Améliorer l'organisation et la programmation des pauses cafés surtout les dernières de la journée ;
41. Prévoir pour la visite de terrain, une organisation plus rationnelle (magnétophone, mégaphone, restauration, etc.) ;
42. Veiller au bon fonctionnement du matériel technique (système de retransmission des communications, vidéo projecteurs, etc.) ;

43. Eviter les problèmes techniques (défection des micros et coupure d'électricité) au cours du séminaire ;
44. Assurer un bon accueil lors de l'arrivée des participants dans le pays hôte (à l'aéroport surtout) pour plus de facilitation dans les formalités ;
45. Prévoir des attestations de participation aux Délégués ;
46. Veiller à la facilitation de la délivrance des visas d'entrée pour éviter les tracasseries policières à l'aéroport ;
47. La participation locale au séminaire est très massive ; les participants étrangers ont donc été relégués au second rang. Il faut y penser ;
48. Considérer les maires au moins dans la prise des photos car sans les communes, l'Approche HIMO n'aura pas sa valeur ;
49. Trouver à l'avenir la meilleure façon pour distribuer les kits ainsi que les tee-shirts et casquettes à tous les participants qui en ont droit ;
50. Dans le but de créer un brassage entre les différentes nationalités, nous vous conseillons de mettre ensemble tous les participants pour le manger de midi (déjeuner) ;
51. Eviter à l'avenir la distinction faite entre les participants et les délégués ou ministres par une réservation de tables lors des pauses-café et déjeuners ;
52. Veiller un peu plus à la ponctualité ;
53. Prévoir pour le prochain séminaire, une connexion WI FI dans la salle de conférence ;
54. Prendre le traitement des autorités locales en charge ;
55. Revoir le montant de la participation à la baisse ;
56. Encourager les PME et BE à participer aux prochains séminaires (organisés dans des pays autres que le leur) par des subventions de participation ;
57. Au niveau logistique, prendre des véhicules moyens (mini bus) pour le transport de l'hôtel vers la salle de conférence pour faciliter la circulation et éviter d'avoir des bus presque vides ;
58. Améliorer la restauration. Corriger le service de restauration pour éviter les longs rangs ;
59. Faire profiter tous les pays par rapport au marché carbone et l'accès aux Fonds Verts à travers le Fond Mondial de l'Environnement. A cet effet, cibler tous les chefs de file des différents Etats ;

 Pour la consolidation et l'institutionnalisation de la méthode HIMO

1. Elaborer un cadre réglementaire général des travaux par l'approche HIMO qui servira de base pour la prise des textes juridiques au niveau des Etats ;
2. Doter chaque pays d'un Plan de mise en œuvre des recommandations et conclusions issues de chaque séminaire HIMO pour faciliter un suivi régulier des recommandations ;
3. Elaborer un cadre budgétaire de référence pour les montants moyen des offres financières dans le cadre des passations des marchés surtout au Bénin où les marchés sont passés aux moins disant sans un plancher. En conséquence, les

entreprises qui mettent les montants de leurs offres trop bas pour gagner les marchés HIMI éprouvent de sérieuses difficultés dans la réalisation des travaux et par finir, c'est la main d'œuvre qui subit un mauvais traitement salarial qui n'a rien de décent. Ainsi, le principe de création d'emplois décents est mis en mal ;

4. Organiser par pays, des études pour mesurer vraiment les impacts par pays en termes de coût de réalisation des ouvrages, de qualité, de durabilité, de qualité d'emplois créés, de réduction du chômage et de la pauvreté, de transfert de compétences, etc. avant la tenue du prochain séminaire. Ainsi, les échanges seront plus bénéfiques et contribueront à la production d'avancées réelles dans la consolidation du concept HIMO ;
5. Evaluer la progression de HIMO par pays et par zone et rendre compte au prochain séminaire ;
6. Prévoir que chaque pays participant fasse une évaluation chiffrée des différentes interventions HIMO et détermine le coût de revient de l'exécution/km par type d'ouvrage ;
7. Considérer le contexte international et régional dans l'élaboration de la vision de développement axée sur l'utilisation de l'Approche HIMO, cela va justifier les choix et augmenter toutes les demandes de financement mais il ne faut pas occulter les spécificités des pays africains ;
8. Organiser les structures nationales qui développent l'approche HIMO et les renforcer pour une meilleure application de l'Approche ;
9. Commanditer une étude sur la normalisation des méthodes et pratiques HIMO (par l'OIT) et la réaliser en prélude à la prochaine session ;
10. Réaliser un documentaire sur l'exécution des travaux par la méthode HIMO et faire ressortir le niveau de satisfaction des ouvriers et des populations, les appréciations des autorités par rapport à la méthode HIMO comme outil de développement local et le diffuser au cours du séminaire prochain ;
11. Légiférer en faveur de HIMO dans tous les pays qui pratiquent cette approche ;
12. Mettre en place par pays, un programme de mobilisation sociale pour faciliter l'appropriation de la méthode HIMO par les communautés à la base ;
13. Organiser une réunion inter régionale de validation des référentiels pour la consolidation de l'Approche HIMO.